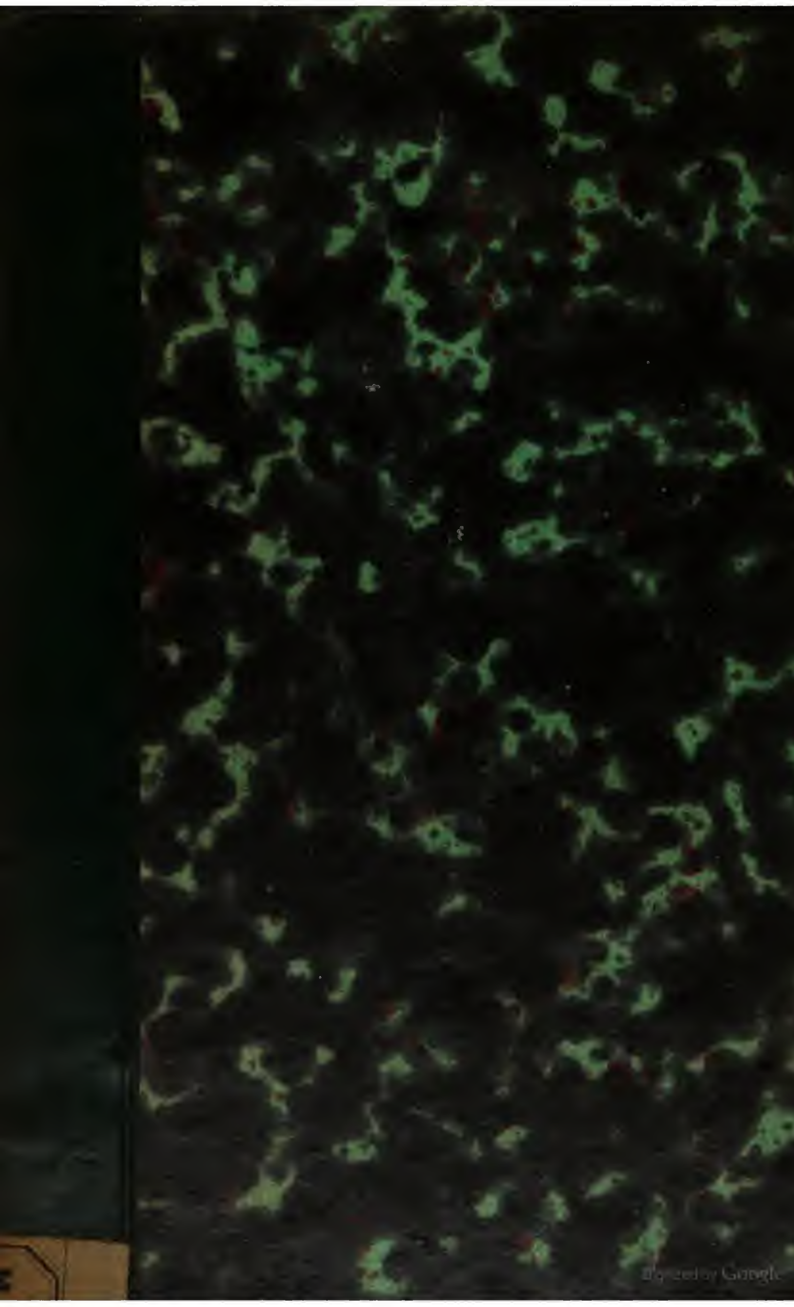
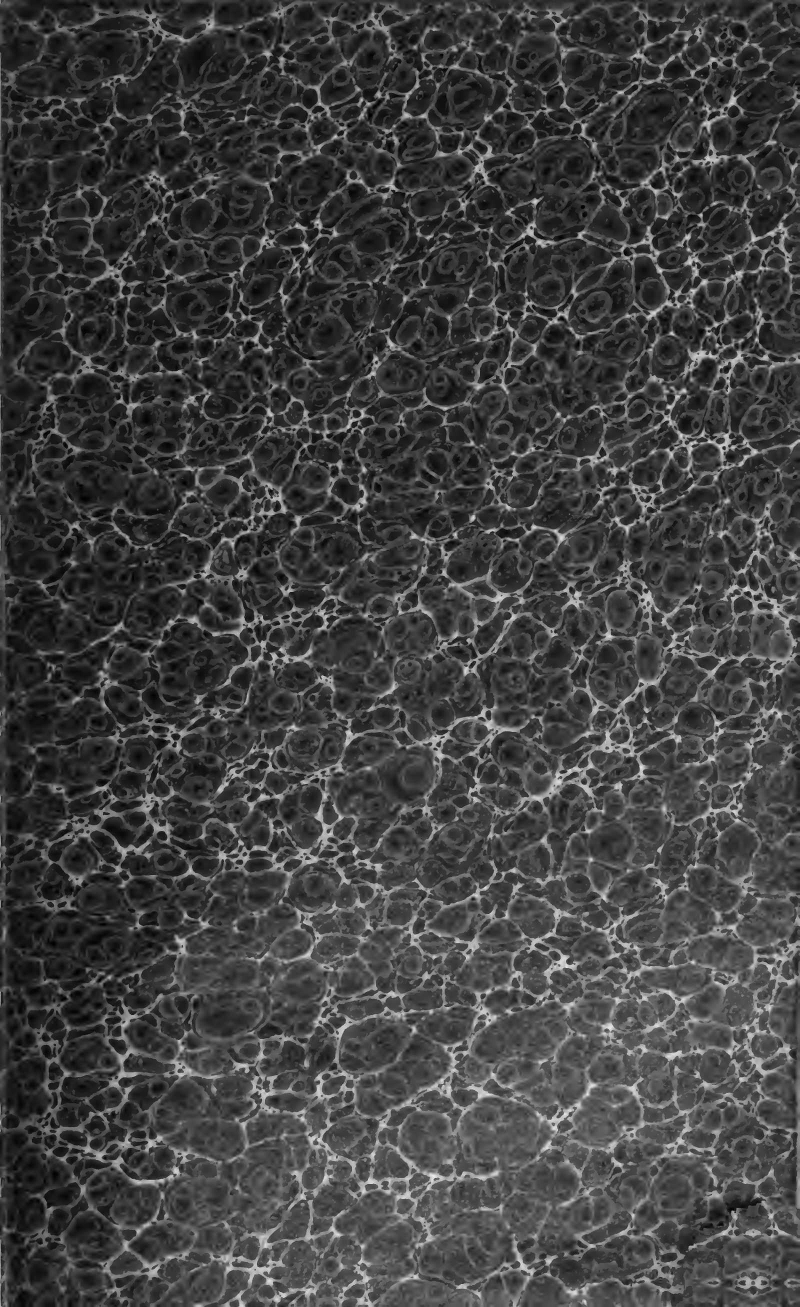










TRAITÉ COMPLET

DE L'ÉLÈVE ET DE L'ENGRAISSEMENT

DES OISEAUX DE BASSE-COUR ET DES LAPINS.

TYP. D'ALEX JAMAR.



Vue du Poulailler de la reine Victoria, à Windsor.

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE.

TRAITÉ COMPLET

DE

L'ÉLÈVE ET DE L'ENGRAISSEMENT

DES OISEAUX DE BASSE-COUR ET DES LAPINS

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

A. YSABEAU.



BRUXELLES,

Société pour l'émancipation intellectuelle,

A. JAMAR, ÉDITEUR.

AVANT-PROPOS.

La Belgique possède d'excellentes races de volailles; mais, sauf de rares exceptions, elles sont si complétement négligées, que notre économie rurale n'en tire pas la moitié du bénéfice qu'elles peuvent produire. A Bruxelles notamment, on ne peut se procurer une volaille vraiment digne de figurer sur la table d'un gastronome, qu'en la payant au poids de l'or chez les marchands de comestibles qui l'ont fait venir de la Flèche et du Mans. Les volailles *du cru* ne sont pas fort chères, à la vérité; mais aussi, quel prix peut-on exiger pour des canards asthmatiques et des poulets poitrinaires, tels qu'on en expose en vente par centaines à chaque marché? Nous regardons comme un devoir de donner à nos lecteurs des notions assez étendues sur ce sujet intéressant, spécialement au point de vue du profit pour les fermières, et au point de vue de l'agrément pour les dames qui passent habituellement une partie de l'année à la campagne.

La Société royale d'agriculture d'Angleterre ayant mis au concours un prix considérable pour l'auteur du meilleur mémoire sur l'élève et l'entretien des volailles, a fait imprimer dans son journal le mémoire de M. W. Trotter, vainqueur dans

ce concours. C'est ce travail que nous prenons pour base de la première partie de ce traité; nous y joignons deux chapitres supplémentaires sur *l'incubation artificielle*, dont M. W. Trotter ne dit que quelques mots, et sur l'engraissement, dont il n'avait pas à s'occuper pour rester dans les conditions du programme du concours; enfin l'ouvrage est complété par des notions exactes sur l'élève du lapin.

Le sol, le climat et les conditions économiques de la Belgique et de l'Angleterre ont assez d'analogie pour que les excellents conseils de M. Trotter puissent être suivis avec un égal succès dans l'un et l'autre de ces deux pays.

TRAITÉ COMPLET

DE L'ÉLÈVE ET DE L'ENGRAISSEMENT

DES OISEAUX DE BASSE-COUR ET DES LAPINS.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'élève et de l'entretien des volailles.

Mémoire couronné par la Société royale d'agriculture d'Angleterre, en 1851, PAR W. TROTTER.

CHAPITRE PREMIER.

DISTRIBUTION DU LOCAL

§ 1. *Notions préliminaires.* — L'élève et l'entretien de la volaille commencent à obtenir du monde agricole une attention proportionnée à leur importance. Le prix offert par la Société royale d'agriculture d'Angleterre pour le meilleur essai sur l'élève et l'entretien de la volaille, doit sans aucun doute contribuer à engager un bon nombre de cultivateurs à donner plus

d'attention à cette division de l'économie rurale trop négligée, et dont il est cependant possible, lorsqu'elle est bien dirigée, de faire sortir de *bons profits* (*good profit*).

Si la Société royale veut en outre joindre à ses exhibitions annuelles des prix en faveur des meilleures races de volailles, elle ajoutera beaucoup à l'intérêt qu'offrent ces fêtes de l'agriculture, et elle amènera, en présence du public agricole, des variétés de volailles trop peu connues. Dans le district du Northumberland que j'habite, on n'élève que la poule commune désignée sous le nom vulgaire de *poule du tas de fumier* (*dung hill fowl*); ce n'est pas par prédilection pour cette race; c'est faute d'en connaître une meilleure. Si les autres société d'agriculture suivaient cet exemple et encourageaient par des prix mis au concours la propagation des bonnes races de volailles, celles-ci ne tarderaient pas à se répandre sur tous les points du pays. L'un des principaux obstacles à leur réussite, ce serait l'absence trop générale d'un local convenablement approprié pour les recevoir. C'est par ce motif le premier point que je traiterai, persuadé que sans un bon poulailler, non-seulement on perd beaucoup de temps à surveiller et à diriger l'élève et l'entretien de la volaille, mais encore le profit qu'on en peut obtenir se trouve singulièrement diminué. Je ne veux pas grossir inutilement ce mémoire, en donnant ici la description de plusieurs constructions élégantes, élevées pour les volailles par divers propriétaires vivant à la campagne; mais je croirais commettre une grave omission si je m'abstenais de mentionner le poulailler appartenant à Sa Majesté la reine Victoria.

§ 2. *Poulailler de la reine d'Angleterre.* — C'est un édifice du style demi-gothique, situé dans Homepark, à Windsor; il consiste en un pavillon central d'où l'on peut inspecter les volailles. Ce pavillon est flanqué de quatre constructions servant de locaux particuliers pour le parloir, le réfectoire et le dortoir des volailles, et pour un hôpital destiné aux volailles malades ou boiteuses. Devant la façade de ces bâtiments s'étend une grande cour divisée par de légers treillages de fil de fer, en compartiments, où l'on fait prendre aux volailles l'exercice journalier dont elles ont besoin. Chaque compartiment consiste

en une pièce de gazon entourée d'une allée sablée. En construisant ce poulailler, l'on a eu principalement égard aux habitudes naturelles des oiseaux et à leur tempérament; les *appartements* sont aérés et spacieux ; la température peut en être modifiée à volonté. Les nids pour la ponte sont copiés sur ceux que se font les poules lorsqu'elles sont libres de suivre leur volonté à cet égard; ils consistent en duvet posé sur de légers branchages entrelacés. Ce poulailler se trouve adossé au bâtiment renfermant la cuisine, dont la cheminée, par cette disposition, communique au poulailler une chaleur suffisante. Bien des personnes trouvent incommode d'avoir les volailles si rapprochées des bâtiments d'habitation ; elles ont raison lorsqu'on laisse pendant plusieurs semaines s'accumuler dans le poulailler les déjections des volailles; mais cette négligence est absolument et rigoureusement interdite dans la bonne méthode pour l'élève et l'entretien des volailles, méthode que je travaille à faire adopter. Quand le poulailler n'est point adossé à la cuisine, l'entretien des volailles y est toujours moins profitable; la chaleur transmise par la cheminée de la cuisine ne coûte rien; elle contribue à augmenter le nombre des œufs pondus en diminuant la somme des aliments consommés par les poules. Le poulailler peut, assurément, être chauffé indépendamment du feu de la cuisine; mais cela n'est possible que moyennant un accroissement sensible dans les dépenses, soit pour la construction d'un foyer spécial, soit pour la consommation du combustible.

La température du corps de tous les animaux à sang chaud reste en hiver la même qu'en été; la chaleur y est produite par la consommation des aliments; quand la température de l'air qui environne le corps est basse, le corps perd beaucoup plus de sa chaleur, il a besoin, par conséquent, d'une plus grande quantité de nourriture; faute de quoi, il ne reste pas aux poules de quoi former leurs œufs.

Une conséquence naturelle de ce principe, c'est que si les poules ne sont pas préservées du froid, il en résulte invariablement un temps d'arrêt dans la production des œufs. On voit par là de quelle importance il est que la volaille soit tenue chaudement pendant l'hiver.

De plus, par la disposition que je recommande, la maîtresse de maison, soit pendant qu'elle surveille sa cuisine, soit lorsqu'elle reçoit un ami dans le parloir, peut avoir constamment l'œil sur ses jeunes volailles dans leur enclos : surveillance essentiellement nécessaire.

§ 3. *Local pour les poules* (*poulailler proprement dit*). Ce local doit être divisé en deux, dans le sens de sa longueur, par un treillage en lattis ou en fil de fer, ou par un simple filet; ce dernier peut durer pendant de longues années s'il est enduit d'une bonne couche de peinture ou de goudron, au moment de sa mise en place. Le local ainsi divisé doit avoir une porte entre chaque compartiment, afin que les poules puissent passer librement de l'un dans l'autre en toute saison, excepté dans le temps où elles couvent. Je traiterai ce point plus en détail, en parlant de la manière de gouverner les poules couveuses. Le plancher du poulailler sera nettoyé tout au moins une fois par semaine, plus souvent s'il est possible. Pour faciliter cette opération, le sol sera pavé en pierres plates avec une pente d'environ quatre centimètres par mètre; il sera élevé de quinze à vingt centimètres à sa partie la plus basse, au-dessus du sol extérieur. Ce pavage sera tenu constamment couvert d'une bonne couche de sciure de bois, de cendres ou de tourbe sèche en poudre; toutes ces substances, mêlées aux déjections des volailles, forment un excellent engrais; je recommande comme particulièrement propre à cet usage la tourbe carbonisée. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que pour que cet engrais conserve toutes ses propriétés fertilisantes, il faut, à mesure qu'on l'enlève, le déposer dans un lieu couvert. Les murs du poulailler doivent être construits en briques, plâtrés, puis blanchis au lait de chaux quatre fois par an.

Des cavités de trente-cinq centimètres de hauteur, trente de large et trente de long, à un mètre vingt centimètres au-dessus du sol environnant, sont ménagées dans la maçonnerie de la façade intérieure du poulailler sur un rang qui s'arrête à quarante centimètres de chaque extrémité. On y place des boîtes, avec ou sans fond, dont les bords ont un décimètre de haut, pour contenir les nids des couveuses.

§ 4. *Nids pour couver et pour pondre.* — Dans le mur de devant du poulailler, sur sa surface intérieure, on doit ménager des creux ou retraites de quarante centimètres de haut, trente de profondeur et trente de largeur; la ligne de ces retraites régnera à un mètre vingt centimètres au-dessus du niveau du plancher; elle se terminera aux deux extrémités à environ quarante centimètres des angles du poulailler. Chacune de ces retraites sera occupée par une boîte ou par un simple cadre de bois sans fond, servant de nid pour les poules couveuses. En avant de cette rangée de nids on placera une planche de vingt centimètres de large, dont les poules se serviront pour sortir de leurs nids et y rentrer avec facilité. L'on aura soin que cette planche ne se termine pas trop près des coins du poulailler, sans quoi les rats, s'ils réussissaient à s'y introduire, ne manqueraient pas de profiter de cette facilité pour aller se régaler des œufs. On remplira les nids de paille courte et souple, de mousse, de bruyère ou de fougère sèche, jusqu'à la moitié seulement de leur capacité; la paille longue et le foin doivent en être exclus l'un et l'autre; la paille longue s'entortille dans les pattes des poules lorsqu'elles quittent passagèrement leurs nids, ce qui peut endommager les œufs; le foin favorise la multiplication excessive d'un insecte parasite (pou) qui tourmente les poules couveuses.

Les nids pour la ponte doivent être construits exactement comme les nids pour couver, dans l'épaisseur du mur, en regard des précédents. On en établira deux rangs l'un au-dessus de l'autre dans la crainte que, faute de nids en nombre suffisant, les poules ne prennent l'habitude d'aller pondre dehors; nous ne tomberons pas, néanmoins, dans l'exagération où est tombé, à cet égard, M. Dickson, qui conseille d'avoir un nid pour chaque poule. Un nid est suffisant pour trois ou quatre poules. Elles aiment à pondre dans les nids où il y a déjà beaucoup d'œufs. J'ai souvent observé dans mon poulailler de vives contestations pour un nid occupé par une poule en train de pondre, où d'autres voulaient également s'installer, bien qu'il y eût assez d'autres nids vacants, mais dans lesquels il n'y avait pas d'œufs.

Les poules, lorsqu'elles ont une couvée à élever, n'ont pas toujours des manières amicales les unes envers les autres; il est

bon, par ce motif, de donner pour asile à chaque couvée une *mue* ou cage à claire-voie, placée contre le mur au-dessous du nid dans lequel chaque poule a couvé.

Six rangs de perches pour *jucher* seront placés au fond du poulailler, le premier à environ un mètre du plancher et à soixante et quinze centimètres du mur du fond, le second élevé de vingt centimètres de plus que le précédent, et en élevant ainsi chacun de trente centimètres de plus au-dessus du niveau du plancher. Tous les auteurs que j'ai consultés sur cette matière conseillent de placer beaucoup plus haut les perches servant de *juchoirs;* mais quand on a besoin d'une volaille, je trouve que rien n'est plus incommode que d'avoir à la prendre sur un *juchoir* trop élevé. Dans la partie antérieure du poulailler, des perches semblables seront établies à quarante centimètres seulement au-dessus du plancher; ces perches serviront de *juchoirs* aux jeunes poulets. Dans mon poulailler, j'ai toujours remarqué que les poules aiment à pondre dans les coins les plus obscurs; s'il faut avoir égard aux goûts et aux habitudes des volailles, le poulailler ne devra pas être trop éclairé.

§ 5. *Ventilation.* — Rien n'est plus nuisible à la santé des animaux comme à celle de l'homme qu'une atmosphère corrompue; il importe donc que la ventilation soit établie d'après le meilleur mode possible. Je n'ai point encore de certitude suffisante quant au point de savoir si l'air qui a servi à la respiration doit être extrait *par le bas* plutôt que *par le haut* d'un lieu habité. On sait que pendant l'acte de la respiration, les poumons reçoivent un volume d'air et rejettent un volume égal d'acide carbonique. Le gaz acide carbonique est plus pesant que l'air lorsque l'un et l'autre sont à la même température; mais, au moment où le gaz acide carbonique est rejeté par les poumons, il a, en raison de l'élévation de sa température, une pesanteur spécifique moindre que celle de l'air environnant; il tend par conséquent à s'élever, tant que l'équilibre de température n'est pas rétabli. Si l'air et le gaz acide carbonique doivent se combiner, il est indifférent que l'air vicié s'échappe par la partie inférieure ou par la partie supérieure du local; mais, s'ils ne doivent pas se combiner, ou s'ils ne se combinent qu'en

partie, je n'hésite pas à recommander la ventilation *par le bas* du local; car, aussitôt que le gaz acide carbonique aura pris la même température que l'air, il s'en séparera pour tomber sur le plancher de la pièce où la ventilation doit être établie.

Comme les inconvénients d'un abaissement de température me semblent beaucoup moindres que ceux d'une atmosphère viciée, je recommande de pratiquer pour la ventilation deux ouvertures d'un décimètre carré chacune, l'une à moitié chemin du plancher au plafond, l'autre tout contre le plafond. Pour prévenir les coups d'air trop vifs, une planche d'un décimètre carré est disposée à un décimètre du mur, en avant de chaque ouverture. Pour donner issue à l'air vicié qui peut se rassembler dans le bas du poulailler, un tube de huit centimètres de diamètre, partant du bas du mur à quinze centimètres du plancher, est dirigé en dehors vers l'angle de la cheminée à laquelle le poulailler doit être adossé.

Les portes doivent être partagées en deux, de manière à pouvoir, quand il fait chaud, ouvrir la partie supérieure, en laissant la partie inférieure fermée. Pour l'entrée et la sortie des volailles, il doit y avoir trois ouvertures de trente centimètres de haut sur vingt-cinq de large, fermées à volonté par des planches à coulisse. Deux de ces ouvertures doivent donner sur la cour de devant, l'autre sur la cour de derrière du poulailler, afin que les volailles puissent avoir un libre accès des deux côtés. Ces ouvertures seront établies à la hauteur des nids; elles auront en dedans et en dehors une petite échelle; la planche garnissant le fond de ces passages devra avoir au moins un décimètre de saillie des deux côtés du mur, à l'intérieur comme à l'extérieur.

§ 6. *Poulailler pour les dindons.* — Ce poulailler doit être contigu à celui des poules; ses dimensions se règlent d'après le nombre de dindons qu'on se propose d'y loger. Il n'y a pas d'oiseau de basse-cour plus délicat que le dindon dans sa jeunesse; il n'y en a pas de plus rustique lorsqu'il est adulte; cette particularité ne doit pas être perdue de vue dans la construction du poulailler qui lui est destiné. Les juchoirs seront placés à un mètre ou un mètre vingt centimètres plus haut

qu'on ne l'a indiqué pour ceux des poules; une échelle en facilitera l'accès. Deux grandes fenêtres en treillage seront établies aux deux côtés du poulailler; on les tiendra ouvertes habituellement, aussitôt que les dindons seront assez forts pour supporter sans inconvénient le courant d'air vif admis par l'ouverture de ces deux fenêtres. Le poulailler aura deux portes, dont une sur le devant, comme celles du poulailler des poules. Quant à la place que doivent occuper les nids, nous y reviendrons plus tard.

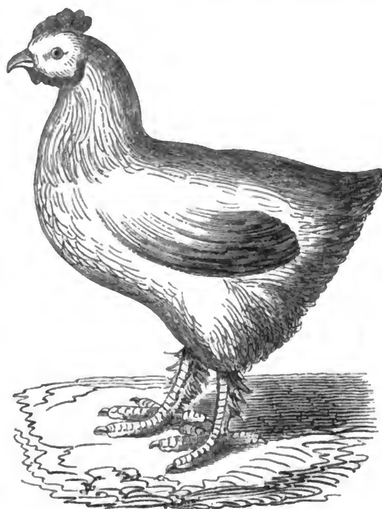
Dans beaucoup de fermes, on n'élève point d'oies; on n'a pas besoin, par conséquent, d'un poulailler particulier. Lorsqu'il en faut un, le meilleur emplacement qu'on puisse lui donner est à la suite de celui des dindons. Il y a peu de remarques particulières à faire quant à sa construction; le point capital, c'est que la propreté la plus recherchée puisse régner dans ce poulailler; il sera fréquemment nettoyé; le plancher sera constamment garni de sable sec.

Le poulailler des canards sera construit et tenu comme celui des oies; s'il est surmonté d'un étage, ce sera pour les pigeons une habitation très-convenable.

Pour terminer mes observations au sujet des divers poulaillers, j'insisterai sur la nécessité d'assurer le parfait assèchement du sol sur lequel ils reposent. Des gouttières entraîneront l'eau des pluies, tous les moyens possibles seront mis en usage pour préserver de toute humidité l'intérieur des poulaillers; une demeure sèche, saine et *confortable* est la première condition de la bonne santé des volailles de toute espèce.

§ 7. *Promenoir et abreuvoir.* — Pour la pratique de ma méthode d'élève de la volaille, une pièce de gazon sur le devant des poulaillers est un accessoire tout à fait nécessaire. Ses dimensions peuvent être quarante-cinq mètres de long et vingt-cinq de largeur à la plus large de ses extrémités. Elle doit être entourée avec goût d'allées sablées de gravier fin, et parsemée de quelques arbustes; sans le gravier fin, les volailles ne peuvent se maintenir longtemps en santé; les arbustes les abritent au besoin contre la pluie ou le grand soleil. Une petite quantité de chaux éteinte sera toujours déposée dans un coin de cette

cour gazonnée. Les poules aiment à se rouler dans des cendres sèches; il ne faut pas les priver de cet amusement, d'autant plus qu'il est certain que les cendres font périr la vermine qui chagrine les volailles, et dont elles sont toutes plus ou moins tourmentées. Les cendres destinées à cet usage seront placées à l'abri de la pluie.



Poule de la Cochinchine.

Les volailles doivent avoir de l'*eau propre* à leur disposition en tout temps; c'est pourquoi il est absolument nécessaire qu'un bassin fasse partie de la cour gazonnée des poulaillers. Ce qu'il y a de mieux pour l'alimenter, c'est un filet d'eau courante quand on peut en avoir un à sa disposition; là où cela n'est pas possible, l'eau du bassin doit être renouvelée *tous les jours*.

Le bassin doit être couvert pour empêcher que les jeunes poulets n'y tombent et ne s'y noient. Le bassin, dont le bord devra être de vingt-cinq centimètres plus élevé que le sol environnant, sera entouré d'un treillage en fil de fer, à mailles assez serrées pour que les jeunes poulets ne puissent passer au travers, et assez larges pour que les autres volailles y passent aisément la tête pour boire.

CHAPITRE II.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

---

§ 8. *Choix d'une variété.* — Les différentes variétés de volailles possèdent des qualités particulières qui les rendent avantageuses dans certaines localités, désavantageuses dans d'autres. Sans cette considération, je me serais abstenu d'aborder ce sujet, le regardant comme étranger au programme du concours.

Dans le district du Northumberland que j'habite, aucune personne de bon sens, à moins qu'elle ne soit dans une situation de fortune tout à fait indépendante, ne voudrait élever une race de volaille recommandable seulement au point de vue gastronomique. Le prix le plus élevé qu'on puisse obtenir d'une telle volaille sur nos marchés est un franc quatre-vingt-cinq centimes; le prix moyen varie de un franc quarante-cinq centimes à un franc soixante-cinq centimes la pièce.

Les poules des meilleures variétés pondent dans une saison de cent soixante à deux cent soixante et dix œufs; la moyenne est de deux cent quinze. Les œufs se vendent au prix très-bas

de un franc dix centimes la vingtaine, ce qui donne pour le produit moyen d'une poule, pendant une année, une recette en argent de onze francs vingt-sept centimes. Il suffit de comparer cette recette au prix des poulets sur nos marchés pour se convaincre qu'il est plus avantageux d'élever des poules pondeuses que des poulets pour la cuisine.

Mais dans les environs de Londres et des autres grandes villes où les poulets obtiennent un prix double et quelquefois triple de celui qu'on en donne dans le Northumberland, les variétés les meilleures pour la cuisine peuvent être les plus profitables à élever. Je pense donc être justifié par ce qui précède si je me permets une digression d'une étendue modérée au sujet du choix d'une variété de volailles, mes conseils à ce sujet étant fondés sur mon expérience personnelle. Je donnerai, dans ce but, une description sommaire des propriétés des meilleures races de volailles; en agissant ainsi, je ne suis pas les traces des écrivains de l'ancien temps, qui n'avaient à choisir que parmi la race dite *des portes de grange* et *des tas de fumier*, race qui ne vaut pour ainsi dire plus la peine qu'on s'en occupe depuis qu'on en possède tant d'autres beaucoup meilleures; elle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, de toute taille et de toute couleur; ce serait folie de donner des conseils quant au choix d'une variété prise dans cette race où, dans chaque couvée, il y a rarement deux oiseaux de la même couleur.

§ 9. *Poule de la Cochinchine.* — Des échantillons de cette race ont été adressés, il y a quelques années, à la volière de Sa Majesté; ils ont vivement excité, depuis quelque temps, l'attention générale. Plusieurs auteurs ne reconnaissent aucune différence réelle entre cette poule et la poule *malaise*, les regardant l'une et l'autre comme uniquement produites par la domesticité. Mais, d'après les très-beaux spécimens récemment importés, la race de la Cochinchine possède tant de caractères qui lui sont propres, qu'il est impossible de ne pas l'admettre comme une variété distincte et très-méritante. La différence la plus apparente consiste dans la crête. Celle du coq de la Cochinchine est de grandeur médiocre; ses dents sont simples; celle du coq malais présente le même aspect que si elle avait été coupée.

2

Les œufs de la poule de Cochinchine ne sont que d'un volume ordinaire; ils ont une légère nuance chocolat; leur qualité est supérieure à celle des œufs des poules des autres races.



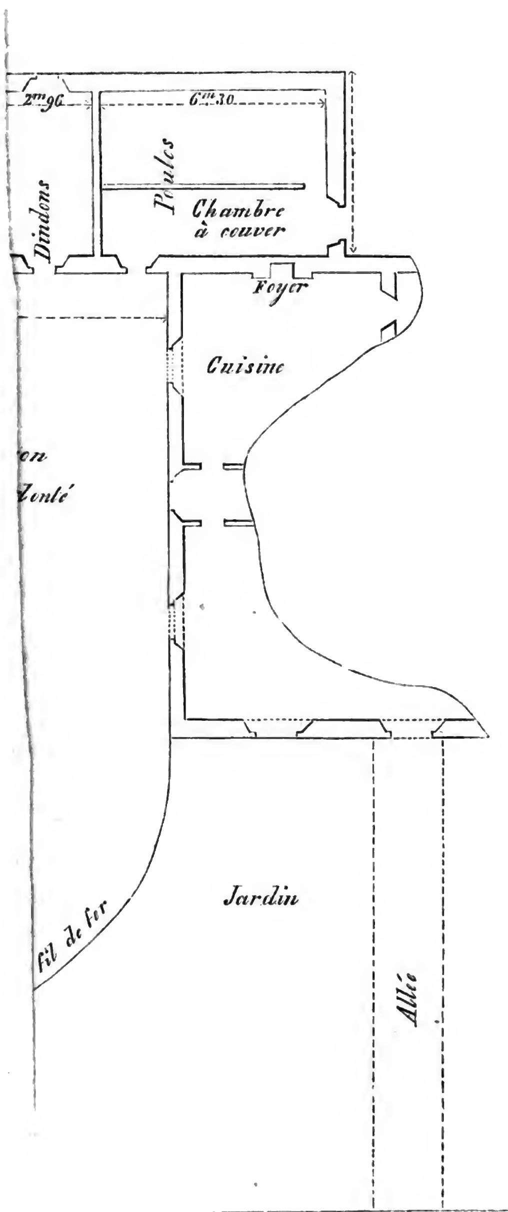
Coq de la Cochinchine.

Dans son traité sur les oiseaux de basse-cour, feu M. Richardson, écrivain distingué, affirme sur la foi de M. Shaw, de Dublin, de M. Nolan, de Dublin, et de M. Walter, chef du pou-

lailler de Sa Majesté, que la poule de la Cochinchine pond quelquefois deux ou trois œufs le même jour, à quelques minutes



d'intervalle. Il est difficile d'exprimer un doute en présence de tels témoignages ; tout ce que je puis dire, c'est que je ne connais pas personnellement d'exemple d'une poule quelconque ayant pondu dans un jour au delà d'un œuf *parfait*.


2m 90
6m 30
Dindons
Poules
Chambre
à couver
Foyer
Cuisine
Jardin
fil de fer
Allée

§ 10. *Poule malaise.* — Cet oiseau est indigène de la presqu'île de Malacca, à l'extrémité la plus méridionale du continent indien, d'où il a été apporté en Europe, et dont il a retenu le nom. Le coq est haut sur pattes; son cou est très-allongé; il ne mérite, à mon avis, aucune admiration, ni pour son aspect, ni pour sa démarche. Sa chair n'est pas de première qualité; la poule n'est ni bien faite, ni bonne pondeuse. Ses œufs sont d'une qualité tout à fait supérieure. Quoique cette race de volailles ait attiré vivement l'attention du public, comme elle consomme une énorme quantité d'aliments, il m'est impossible de la recommander.

§ 11. *Poule d'Espagne.* — Le plumage de cette race est invariablement noir; quelques oiseaux de cette espèce ont des plumes blanches; je les regarde comme suspects de bâtardise, quoiqu'il soit constaté que des volailles de la race espagnole la plus exempte de mélange ont changé du blanc au noir. La crête, fort développée, ainsi que le jabot, est simple, profondément dentée. La particularité la plus remarquable de cette race, c'est la couleur blanche ou d'un blanc bleuâtre de la peau des joues. Les pattes ont une teinte de plomb foncée. La poule espagnole de race pure, la première fois que j'ai eu occasion de la voir, a excité mon admiration. Sa démarche est aisée et gracieuse ; la saveur de sa chair a de quoi satisfaire l'épicurien le plus difficile. La poule espagnole pond de beaux œufs très-gros et d'un goût fort délicat. Elle est excellente pondeuse, ayant, sous ce rapport, peu d'égales dans les autres races. On ne peut guère lui reprocher qu'un seul défaut, celui de pondre *de trop gros œufs ;* en effet, les œufs les plus volumineux ne valent jamais ce qu'ils coûtent; il serait ridicule de supposer qu'une poule ne consomme pas plus de nourriture pour pondre un gros œuf que pour en pondre un petit.

§ 12. *Coq de combat.* — Cette variété, jadis élevée avec prédilection en raison de son courage indomptable, n'est plus recherchée aujourd'hui que par une classe d'amateurs placés assez bas dans l'estime publique. Je m'abstiendrais d'en faire ici mention, si son incomparable beauté n'offrait un charme apprécié de tous les admirateurs des plus belles productions de la

2.

nature. On ne peut en effet se représenter un animal d'une beauté plus parfaite que cet oiseau, lorsqu'il est de race pure et qu'on le considère isolément dans la plénitude de sa grâce et de sa parure. Tous ses mouvements sont aussi gracieux que les nuances de son plumage sont vives et éclantes. Quelques autres races l'emportent sur celle-ci par la taille. Sa chair est de première qualité. La poule, quoique bonne pondeuse, n'est pourtant pas au premier rang sous ce rapport; les œufs sont petits, mais il n'y en a pas de meilleurs.

§ 13. *Poule Dorking.* — Cette race tire son nom d'une ville du comté de Surrey, d'où elle est originaire. Les volailles de cette espèce sont justement renommées au point de vue gastronomique; elles n'ont pas de rivales sous ce rapport. On peut dire avec raison que ses qualités l'emportent sur sa beauté. La poule Dorking n'a pas d'égales comme couveuse; c'est donc une race essentiellement appropriée aux cantons où les volailles pour la table se payent à un bon prix. La poule est aussi très-bonne pondeuse. Quelques amateurs ne regardent comme de race pure que les Dorking dont le plumage est entièrement blanc : c'est affaire de goût. Les oiseaux de cette race sont pour la plupart mouchetés ou parsemés de taches de diverses grandeurs. Ils ont pour signe distinctif cinq doigts à chaque patte; ceux chez qui ce signe manque sont plus ou moins bâtards. L'épaisseur des doigts les rend plus sujets que d'autres à devenir boiteux.

Lorsqu'elle s'éloigne de son pays natal, la race Dorking dégénère. La localité exerce sans doute une grande influence sur les races; mais je crois que, dans ce cas, on peut attribuer la dégénérescence de la poule Dorking à l'absence de reproducteurs de race pure qui en *renouvellent le sang*, et aussi à un traitement peu judicieux, tout autant qu'au changement de climat. Toute race d'animaux reproduite constamment par elle-même dégénère plus ou moins. On comprend que la poule Dorking, transportée loin de son pays originaire, ne peut pas aisément avoir, pour rafraîchir son sang, des coqs de race primitive.

§ 14. *Poule de Surrey.* — Elle est proche parente de celle

de Dorking, à laquelle elle n'est pas inférieure par l'ensemble de ses qualités. La forme de son corps est plus allongée. Le cinquième doigt manque invariablement, ce qui rend la poule de Surrey moins sujette que celle de Dorking à devenir boiteuse.

§ 15. *Poule hollandaise, pondant tous les jours.* — De toutes les races de poules dont j'ai connaissance, aucune n'égale celle-ci quant à la production des œufs. Le volume de ses œufs est, à la vérité, un peu au-dessous de celui des œufs de grosseur ordinaire; mais cette infériorité n'est pas assez sensible pour nuire à leur valeur vénale. Je dois à l'obligeance d'un amateur très-expérimenté la communication de ses notes, desquelles il résulte que quatre poules de race hollandaise lui ont donné en moyenne, pendant trois mois, 26 œufs par semaine, chaque œuf pesant en moyenne 60 grammes.

La poule hollandaise est très-précoce; elle commence à pondre dès l'âge de quatre à cinq mois, tandis que les poules des races plus grandes ne donnent leurs premiers œufs que lorsqu'elles ont atteint le double de cet âge; c'est chez cette poule un mérite spécial qui n'est point à dédaigner. Il en existe deux variétés distinctes qui diffèrent seulement par la couleur de leur plumage; l'une se nomme *dorée,* l'autre *argentée.* Une description minutieuse de ces deux variétés me conduirait trop loin hors des limites assignées à ce mémoire. Je ferai seulement observer ici que la poule hollandaise est souvent confondue soit avec la poule *huppée de Hambourg,* soit avec la poule *noire de Pologne;* elle en diffère par des caractères que je signalerai en parlant de ces deux dernières races.

Le surnom de la poule hollandaise, qui pond tous les jours, provient de ce qu'elle pond continuellement en se montrant rarement disposée à couver. Sa taille est égale à la taille moyenne de la *race de combat.* Elle est remarquablement bien conformée; elle a autant de dignité que de grâce dans tous ses mouvements. La variété argentée est aussi connue dans quelques localités d'Angleterre sous le nom de *poule grise de Bolton.*

§ 16. *Poule de Pologne.* — Trois variétés de cette race sont mentionnées par les auteurs; je suppose que l'une d'elles est à

peu près éteinte; d'après la description qui en a été donnée, elle doit avoir été d'une rare beauté. Le coq et la poule étaient l'un comme l'autre d'un blanc lustré, avec une grande huppe noire sur la tête. Des deux variétés subsistantes de poules de Pologne, l'une est noire, avec une grande huppe blanche sur la tête et une bonne conformation. La poule est très-bonne pondeuse; comme la poule hollandaise, elle montre peu de dispositions à couver; aussi la désigne-t-on également par le surnom de *poule qui pond tous les jours;* c'est ce qui a fait souvent confondre cette variété avec la poule hollandaise désignée par le même surnom.

L'autre variété de poule de Pologne se nomme particulièrement *poule polonaise huppée.* Il est assez difficile de se procurer cette variété, très-recherchée en raison de sa rareté, de la beauté peu ordinaire de son plumage, de la bonne qualité de sa chair et de sa fécondité. La crête est remplacée par une huppe volumineuse.

§ 17. *Poule huppée de Hambourg.* — On en distingue deux variétés, la poule *huppée dorée* et la poule *huppée argentée.* Elle se vend à un prix élevé, mais bien moins en raison de ses qualités recommandables qu'à cause de sa beauté et de sa rareté. Ainsi que je l'ai fait observer plus haut, on la confond quelquefois soit avec la poule huppée de Pologne, soit avec la poule hollandaise qui pond tous les jours. Il est facile néanmoins d'en faire la distinction. La poule hollandaise porte une grande crête rose; la poule de Pologne porte, au lieu de crête, une grande huppe; la poule de Hambourg porte une toute petite crête, consistant en une ou deux pointes charnues, et en outre une huppe volumineuse de couleur brune ou jaune.

§ 18. *Poule de Bantam.* — Je n'aurais pas fait mention de la poule de Bantam sans cette particularité, que cette race est la seule dont on puisse se servir avec succès comme couveuse pour faire éclore et pour élever des perdrix et des faisans. Il en existe plusieurs variétés, dont la plus célèbre est celle qui a été perfectionnée par sir John Sebrigt.

Il y a plusieurs autres races de poules; mais elles ne possèdent aucune qualité qui les rende particulièrement recomman-

dables, si ce n'est aux yeux des amateurs, comme objets de curiosité. Les plus remarquables sont : la *poule turque*, la *poule naine*, la *poule Rumkin*, la *poule frisée*, la *poule soyeuse*, la *poule négresse*, la *poule prussienne*, la *poule de Barbarie*.

Après avoir donné une description abrégée, mais qui me paraît suffisante, des propriétés spéciales des meilleures poules, je dirai quelques mots du choix à faire entre les diverses races.

Il faut s'assurer d'abord quel est le plus profitable, de la vente des œufs ou de celle des poulets : comment éclaircir ce premier point? Sans entrer dans des détails superflus, je dirai que partout où les bons poulets peuvent être vendus 2 francs 50 centimes, on doit donner la préférence à une race bonne pour la table. Si ce prix ne peut être obtenu, c'est à une race bonne pondeuse qu'il faut s'en tenir. On sait que les meilleures poules à cet égard sont peu portées à multiplier leur propre race en couvant leurs œufs.

CHAPITRE III.

MULTIPLICATION.

§ 19. *Volailles de table.* - Lorsqu'on veut multiplier une race de volailles pour la table, on n'en saurait adopter de meilleure que celle de Dorking. En effet, dans ce cas, le bénéfice est en proportion du nombre de poulets qui peut être obtenu d'un nombre d'œufs déterminé; or, la poule de Dorking n'a pas d'égale comme bonne couveuse et bonne mère de famille pour bien élever sa couvée. Quelques amateurs renommés recommandent le croisement entre la race de Dorking et la race des poules malaises ou de celles de la Cochinchine. Je ne saurais approuver cette recommandation, à moins qu'on ne se propose d'obtenir pour résultat le développement des parties de rebut dans la volaille, et la diminution des qualités de la poule comme couveuse, surtout si le croisement est fait avec la race malaise. S'il y a lieu à croiser cette race, ce ne peut être, dans tous les cas, qu'avec une autre d'une belle conformation, ayant les os petits et la chair de qualité supérieure; mais je n'admets pas, comme quelques auteurs le prétendent, que le croisement soit néces-

saire pour renouveler une race qui dégénère, par la raison fort simple que les Dorking d'aujourd'hui n'ont dégénéré sous aucun rapport des Dorking du temps passé, depuis que cette race nous est connue. La poule espagnole est la seule dont je pourrais recommander le croisement avec la poule de Dorking en raison de ses excellentes qualités. Voici ce que disait de la poule espagnole feu M. Richardson, l'habile naturaliste, dans son ouvrage sur les oiseaux de basse-cour : « La poule espagnole prend place au premier rang parmi les volailles de table, en raison des qualités de sa chair, particulièrement tendre, blanche et succulente, et aussi par la finesse de sa peau, qui possède cette nuance de blanc clair si essentielle chez les volailles recherchées des gastronomes. »

La poule espagnole n'est pas moins vantée dans le *Traité des volailles*, par W. C. L. Martin, naturaliste de la Société zoologique de Londres, traité qui fait partie de la *Bibliothèque du fermier et Encyclopédie rurale* de Knight. Ma propre opinion quant à la supériorité de la poule espagnole comme volaille de table, est donc appuyée sur les plus respectables autorités; c'est celle que je recommande de préférence à toute autre comme pouvant être croisée avantageusement avec les Dorking.

Quelques personnes, lorsqu'elles achètent des volailles pour la table, jugent, d'après la couleur des pattes, de la qualité de la chair; c'est pourquoi je crois devoir rappeler ici que Soyer, dans son excellent *Traité de la cuisine*, affirme que les volailles dont les pattes sont noires sont les meilleures pour rôtir, et celles qui ont les pattes blanches, les meilleures pour bouillir.

§ 20. *Poules pondeuses.* — Lorsqu'on élève des volailles principalement en vue de leurs œufs, il n'y a pas de race préférable à la poule hollandaise, qui pond tous les jours. Si l'on trouve que ses œufs sont un peu petits, on corrige aisément ce défaut par le croisement avec des coqs de race espagnole. Pour moi, je trouve les œufs de la poule hollandaise assez gros, car, s'ils le sont moins que ceux des grandes races, ils le sont autant que ceux de la poule commune. Quant au préjugé qui fait regarder les œufs de la poule hollandaise comme moins nourrissants que d'autres, en raison du grand nombre que

chaque poule en produit, il n'a aucune espèce de motif raisonnable.

La poule noire de Pologne est également renommée pour donner un nombre prodigieux d'œufs ; je n'ai aucune objection à faire contre l'adoption de cette race par ceux à qui son aspect plaît mieux que celui de la poule hollandaise.

Nombre de poules pour un coq. — Nous avons à examiner jusqu'à quel point il convient de limiter le nombre des poules par rapport à celui des coqs.

De tous les auteurs que j'ai consultés, Dickson est celui qui me paraît avoir le mieux traité ce point. M. Richardson adopte avec toute raison l'opinion de Dickson : « Il faut, dit-il, que le nombre de poules à donner à un seul coq varie selon l'objet pour lequel on élève des volailles. S'il s'agit uniquement des œufs, un coq peut avoir jusqu'à vingt-quatre poules. Si l'on veut avoir des poulets robustes et bien conformés, le coq ne doit pas avoir au delà de six poules, huit tout au plus. »

Je suis tout à fait de l'avis de Richardson. Si l'on n'a pas besoin de poulets pour la vente, on en a toujours besoin pour renouveler la basse-cour et la tenir au complet. S'il faut des volailles vigoureuses et bien conformées pour la vente, il en faut à plus forte raison pour rajeunir chaque année l'assortiment de poules pondeuses. Ces poules ne doivent jamais être conservées plus de trois ans, à moins qu'il ne s'agisse d'une race de prix; après trois ans, elles ne valent plus rien du tout, même lorsqu'on n'élève des poules que pour les besoins du ménage.

J'élève des poules en vue de la production des œufs; je réserve chaque année un certain nombre de jeunes poules pour le renouvellement du poulailler. Il est de la plus grande importance que ces jeunes poulettes soient fortes et d'un bon tempérament. C'est ce qu'on ne peut obtenir qu'en donnant à la totalité des poules un grand nombre de coqs, ou bien en ayant à part, dans un enclos isolé, un petit nombre de poules avec un coq. J'ai adopté ce dernier procédé; je ne puis trop le recommander à tous ceux qui élèvent des volailles. Il me permet de donner un moins grand nombre de coqs à la totalité de mes poules; si ce n'était parce que les poules privées de la compagnie de l'autre sexe donnent moins d'œufs, je n'aurais pas de

coqs du tout; j'en ai un par trente poules; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici exclusivement de poules pondeuses, et non de poules chargées de multiplier leur espèce. Un auteur français d'un savoir éminent, M. Parmentier, si j'ai bonne mémoire, dit que le coq peut servir cinquante poules dans un jour. Quand les œufs doivent être réservés pour être couvés, je ne donne à un seul coq que trois poules.

§ 21. *Choix des œufs à faire couver.* — Les auteurs qui ont écrit sur l'élève de la volaille indiquent la manière de choisir les œufs qui doivent être couvés, sans établir aucune distinction entre les œufs produits par des poules robustes et en bon état, et les œufs provenant de poules chétives et misérables; je ne puis trop blâmer un tel système. Quiconque se mêle de faire multiplier quelque race d'animaux que ce soit, sait que dans toutes les races pures *les descendants sont semblables à leurs auteurs.* Il y a, sans doute, des exceptions à toutes les règles; quant à l'axiome dont il est ici question, les déviations de la ligne droite sont rares. Par la méthode que j'ai adoptée, de choisir pour la reproduction les poules les plus parfaites de chaque race et de les enfermer dans un enclos séparé avec un coq pour elles seules, puis de choisir les plus beaux œufs de ces poules, je réalise des avantages évidents, impossibles à obtenir lorsqu'on fait couver indistinctement les œufs de toutes les poules de la basse-cour. Je donne la préférence aux œufs dont le volume est un peu au-dessus de la moyenne ordinaire; j'ai toujours trouvé qu'ils donnent des poulets plus robustes; tout œuf mal conformé doit être rejeté.

On doit à Columelle une découverte d'une grande importance pour les éleveurs de volailles; elle permet de distinguer les œufs d'où doivent éclore des oiseaux mâles ou des oiseaux femelles; il est en effet très-important pour celui qui spécule sur la production des œufs de ne pas faire naître des coqs dont il n'a que faire.

« Choisissez, dit Columelle, les œufs les plus ronds; ils contiennent des poules; ceux de forme allongée contiennent des coqs. La position de la cellule pleine d'air, au gros bout de l'œuf, est un indice certain qu'il doit produire un coq; dans

l'œuf *mâle*, cette cellule occupe juste le centre du gros bout; si elle est un peu de côté, l'œuf doit produire un oiseau femelle. On reconnait aisément la position de la cellule pleine d'air à l'intérieur de l'œuf en plaçant l'œuf entre l'œil et la lumière. »

§ 22. *Incubation.* — L'incubation peut être naturelle ou artificielle. Il n'y a personne d'assez ignorant pour qu'il soit nécessaire de lui expliquer comment s'accomplit l'incubation naturelle. Diverses méthodes sont en usage pour l'incubation artificielle; j'en parlerai lorsque j'aurai élucidé quelques points importants relatifs à l'incubation naturelle; le premier de ces points à considérer, c'est le nombre d'œufs qu'on peut donner à couver à une poule. Une plantation d'une grande étendue touche à mon habitation; malgré toutes les précautions possibles, quelques-unes de mes poules s'échappent souvent pour aller y faire leur nid. Découvrir le nid d'une poule n'est pas toujours une tâche facile; quand une poule s'aperçoit qu'on la surveille pour trouver son nid, elle déploie, pour dérouter les chercheurs, un instinct réellement admirable et merveilleux. Cette circonstance me fournit de fréquentes occasions de reconnaître avec certitude le nombre d'œufs que pond une poule livrée à son instinct naturel. Ce nombre est de 11 à 18; je n'ai observé ce dernier nombre que dans un seul cas, et, chose réellement remarquable, chaque œuf avait donné son poulet.

Le nombre d'œufs à donner à une poule couveuse doit être calculé d'après la taille de la poule et le volume des œufs. Les œufs de la poule d'Espagne étant très-gros, on ne peut en donner que neuf à une poule de taille ordinaire; on peut donner treize œufs à couver à la poule hollandaise. Bien des gens sont persuadés qu'en donnant beaucoup d'œufs à une poule, on a des chances pour avoir beaucoup de poulets; dans ma conviction, c'est le contraire qui a lieu. Quand la poule a plus d'œufs qu'elle n'en peut couvrir convenablement, quelques-uns d'entre eux doivent nécessairement être en contact avec l'atmosphère, dont la température est de beaucoup inférieure à celle sous laquelle peuvent éclore les poulets; il devient probable que pendant une période de 21 jours la plupart des œufs, tous les œufs peut-être, auront plus ou moins à souffrir, et que par con-

séquent les poulets naîtront moins vigoureux. Le nombre des œufs étant rationnellement fixé ainsi que le sexe des oiseaux qu'on se propose de produire, on doit s'occuper d'avoir un nid bien disposé pour l'incubation. Je fais remarquer que faute de connaître l'observation de Columelle, j'ai vu bien des désappointements éprouvés par les éleveurs quant au sexe des poulets. Il est presque toujours assez difficile de bien ajuster les nids pour l'incubation. Il est à regretter que les bâtiments des fermes soient rarement assez complets pour qu'il s'y trouve un local spécialement construit pour les poules. Assez souvent, il y a, à la vérité, un poulailler; mais il est aussi mal approprié à sa destination qu'il est possible de l'imaginer. J'ai toujours trouvé qu'il n'est nullement aisé de décider une poule à couver ailleurs que dans le local où elle est accoutumée à pondre. Si l'on met couver une poule dans l'endroit où toutes les autres viennent pondre, il y en aura toujours qui pondront dans le nid de la couveuse; le dérangement causé par l'enlèvement des œufs fraîchement pondus ne permettra pas à celle-ci de faire éclore plus du quart des œufs qu'elle donnera si elle est convenablement abritée. On voit par là quel avantage résulte des divisions à jour que je propose d'établir dans le poulailler même, de sorte que les poules couveuses se trouvent dans le local où elles ont l'habitude de pondre, et que néanmoins elles ne peuvent y être dérangées par les autres poules.

Les couveuses ont seules la jouissance d'une portion de gazon en avant du poulailler; les poules pondeuses en sont soigneusement exclues.

Moins une poule peut être dérangée pendant l'incubation, plus le succès est assuré. Il n'y a rien à faire pour l'assister dans sa tâche; elle quittera ses œufs pour aller manger, et elle y retournera avant que le refroidissement ait pu les endommager; seulement, on ne doit rien négliger pour que la poule couveuse ait toujours à sa portée des aliments en quantité suffisante. Si elle n'est pas bien nourrie, elle ne pourra mener à bien sa couvée; car comme le remarque très-judicieusement Cobbett, si la poule ne produit pas de lait, elle produit de la chaleur.

Quelques auteurs parlent de poules qui ne quittent pas leurs

œufs pour aller manger ; ils recommandent pour cette raison de leur donner à manger pendant qu'elles sont sur leur nid. Je n'en ai jamais vu d'exemple. Lorsque ce cas se présente, il faut, pour donner à manger à la poule, l'enlever de dessus son nid, afin qu'une portion d'air puisse pénétrer dans l'intérieur des œufs. Quand un œuf est couvé, l'expansion de sa substance intérieure chasse une partie de l'air qu'il contenait dans son état primitif. Si l'œuf vient à se refroidir, ce qui a lieu nécessairement quand la poule quitte son nid, sa substance intérieure se contracte autant qu'elle s'était dilatée ; une portion d'air y rentre en remplacement de celui qui en a été expulsé. L'air qui pénètre ainsi dans l'œuf doit être propre à maintenir la vie animale : de là, la nécessité de maintenir l'air qui environne la poule couveuse dans le plus grand état possible de pureté en lavant et nettoyant fréquemment le poulailler.

On compte habituellement 21 jours pour le temps nécessaire à l'incubation ; ce terme peut être singulièrement modifié dans certaines circonstances ; la température de l'atmosphère et le temps depuis lequel les œufs sont pondus influent sensiblement sur la durée de l'incubation. Si le temps est au froid, elle dure un jour de plus. Les œufs fraîchement pondus éclosent plus promptement que les œufs pondus depuis trois ou quatre semaines ; il est donc très-important que tous les œufs d'une même couvée aient été autant que possible pondus le même jour.

Je crois superflu de donner ici une description détaillée des modifications graduelles qui surviennent à l'intérieur de l'œuf durant l'incubation, d'autant plus que les hommes de science ne sont pas parfaitement d'accord entre eux quant aux progrès du développement de l'embryon du poulet ; quelque intérêt que ce sujet puisse offrir à la curiosité du physiologiste et du naturaliste, il n'a pas de rapports directs avec l'élève et l'entretien des volailles.

Dickson recommande de prendre les poulets qui naissent les premiers et de les mettre dans un panier garni de coton, sans quoi la poule quitterait le nid avant que tous les œufs fussent éclos. Je ne suis pas de cet avis, d'ailleurs je n'admets pas que ce cas puisse se présenter. Si l'on suit le conseil que je donne

de ne pas faire couver à une poule un trop grand nombre d'œufs, de les choisir tous pondus à la même époque, de faire couver la poule dans le local même où elle est habituée à pondre, et de ne pas souffrir qu'elle soit dérangée par les poules pondeuses, il n'y aura jamais lieu de faire ce que recommande Dickson. Quelques poulets, il est vrai, sortiront de leur coquille un peu plus tôt que d'autres ; mais cela n'arrivera jamais que par accident ou par suite de négligence. Quand le poulet a de la peine à venir à bout de se dégager de sa coquille, on est souvent tenté de venir à son secours. Je pense qu'en tout cas il vaut mieux laisser agir la nature; il y a bien peu d'exemples d'un bon résultat obtenu des tentatives pour aider le poulet à se déprisonner.

« N'essayez jamais, dit Cantelo, de délivrer un poulet de sa coquille, à moins que la cause qui l'y retient prisonnier ne soit évidemment accidentelle, ce dont on est averti par ses cris répétés, quelquefois causés par l'adhérence douloureuse de ses plumes à la coquille; mais, quand il est à demi dégagé ou qu'il fait de violents efforts pour se tirer seul d'embarras, laissez-le faire; il est toujours dangereux et le plus souvent fatal au poulet, de briser trop tôt sa coquille. Toutefois dans le cas où le poulet cherche à sortir par le petit bout de l'œuf, ce qui a lieu quelquefois, dès qu'il commence à entamer la coquille, on peut en enlever un morceau pour agrandir un peu l'ouverture et faciliter sa sortie. » Tel est le conseil donné par un homme qui fait éclore jusqu'à 18,000 poulets dans une année. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rien dire de plus à ce sujet; il est certain qu'il n'arrive pas une fois sur cent que la sortie du poulet puisse être efficacement aidée. Si je donnais sur ce point des instructions plus détaillées, je craindrais de commettre une imprudence en mettant une arme dangereuse entre les mains de ceux qui ne sauraient pas s'en servir.

On fait quelquefois couver une ou plusieurs poules en même temps, dans le dessein de pouvoir donner plusieurs couvées à conduire à une seule poule. Cela peut n'être pas mauvais au point de vue économique; mais je ne saurais trouver admirable un système qui prive la poule de sa famille, après qu'elle

a couvé soigneusement pendant 21 jours, dans l'attente anxieuse des joies de la maternité. Une poule, quelle qu'elle soit, ne peut pas diriger et couvrir de ses ailes, en cas de besoin, au delà de 14 poulets; elle ne peut, par conséquent, prendre soin des petits d'une autre poule indépendamment des siens. Lorsqu'on veut confier à une poule la couvée d'une autre poule, il faut choisir pour cette opération la première obscurité du soir; encore faut-il s'y prendre avec précaution; car la mère qui se voit séparer de ses petits devient furieuse.

On a plusieurs fois essayé de faire couver la poule à volonté. Sauf une seule exception, ces tentatives sont toutes des actes de cruauté, contre lesquels je ne puis trop exprimer mon profond dégoût. J'ai eu connaissance de l'exception dont je parle en observant que dans mon voisinage, c'était toujours la même personne qui avait chaque année les premiers poulets éclos au printemps. Je ne pouvais attribuer ce fait à un simple hasard; je résolus de m'en assurer. Cette personne n'avait qu'une poule; j'appris qu'elle ne lui prenait pas ses œufs dans le nid, et que tout aussitôt que la poule en avait pondu 13, elle se mettait à les couver. Cela me parut on ne peut plus naturel; c'est, je crois, le seul moyen rationnel à employer si l'on croit utile d'engager les poules à couver. Ainsi que je l'ai fait observer précédemment, mes poules vont pondre assez souvent dans un bosquet attenant à mon habitation. Quand on trouve les nids, on prend les œufs, en ayant soin d'en laisser un; la poule continue à pondre, comme dans le poulailler. Mais si l'on ne trouve pas le nid, je suis convaincu que la poule doit commencer à couver dès qu'elle y voit un nombre d'œufs suffisant. Il en est de même de la poule du faisan; si l'on prend ses œufs, elle en pondra bien 60 dans une saison. La poule commune, livrée à son instinct naturel, ne doit pas pondre plus d'œufs qu'elle n'en peut couver. Je conclus de ce qui précède qu'il n'y a pas lieu d'employer des moyens artificiels pour engager une poule à couver, et que quand elle ne veut pas couver, c'est tout simplement parce qu'on lui a pris ses œufs.

Dans quelques districts où l'on élève exclusivement certaines variétés de poules, on a souvent à la fois trop de poules qui

veulent couver; en ce cas, il n'y a d'autre remède que la séquestration; elle doit être pour quelques poules de 4 jours et pour d'autres de 10 jours. Plusieurs auteurs ont avancé que quand on empêche une poule de couver, sa santé doit en souffrir; cette opinion n'est pas fondée. Lorsqu'on adopte la poule hollandaise qui pond tous les jours, il est bon d'avoir 3 ou 4 poules Dorking comme couveuses. J'ai déjà dit que les poules pondeuses ne doivent pas avoir accès dans le local réservé aux poules couveuses pendant l'incubation. Elles ne doivent pas non plus être admises dans l'enclos gazonné réservé aux poules-mères, afin qu'elles ne puissent porter le trouble dans leur jeune famille.

§ 23. *Incubation artificielle.*—Bien que l'attention publique ait été attirée depuis peu sur l'incubation artificielle, je me bornerai, pour ne pas dépasser les limites où doit se renfermer ce mémoire, à décrire la méthode qui réussit le plus constamment; c'est l'invention de M. William James Cantelo, qui a publiquement exposé son appareil dans ces derniers temps à Londres. Cette méthode, nommée *cantelonienne*, permet à l'inventeur, à ce qu'il assure, de porter au marché 75 poulets pour cent œufs soumis à l'incubation artificielle. Elle diffère surtout des autres précédemment usitées en ce qu'elle applique la chaleur artificielle non pas au côté inférieur de l'œuf, mais à son côté supérieur. Il en résulte un avantage évident; car, tant que l'œuf reste dans une position horizontale, le germe flotte intérieurement dans la partie en contact avec le ventre de la poule, pendant l'incubation naturelle. La chaleur produite par la combustion du gaz ou de la houille est transmise aux œufs par l'intermédiaire de l'eau.

§ 24. *Soins à donner aux poulets.* — Les poulets n'ont pas besoin de nourriture pendant les premières vingt-quatre heures qui suivent leur naissance. Ils vivent durant cet intervalle aux dépens d'une portion assez considérable du contenu de l'œuf, qui ne s'était pas encore assimilée à leur propre substance. Il n'est, par conséquent, pas nécessaire de s'embarrasser de faire sortir les jeunes poulets du nid où ils viennent de naître; la chaleur est ce dont ils ont le plus besoin.

La meilleure nourriture pour les jeunes poulets est, à mon avis, une pâte faite avec moitié farine d'avoine, moitié farine d'orge ou croûtes de pain trempées. On peut ajouter à la pâte un œuf frais cuit mollet ou un peu de viande fraîche bien hachée. On laissera sortir les poulets le second ou le troisième jour; comme l'humidité leur est très-pernicieuse, on aura soin de ne pas les laisser aller dans le gazon encore imprégné de rosée.

J'allais oublier de dire que l'eau ne doit être donnée aux jeunes poulets que dans des vases très-peu profonds. Du lait caillé, frais de chaque jour, leur est très-salutaire. Les poulets tenus au régime que je recommande, convenablement surveillés, recevant en outre un peu de pommes de terre cuites à l'eau, et pouvant becqueter en liberté l'herbe de la pièce de gazon, profiteront avec une rapidité étonnante. Pour réussir dans l'art d'élever des poulets, la surveillance assidue est le grand secret; on évitera soigneusement de leur donner trop de nourriture à la fois; il faut se rappeler à ce sujet la remarque de Tusser qui dit que les jeunes enfants et les jeunes poulets veulent toujours manger.

§ 25. *A quel âge les jeunes poulets doivent-ils être livrés à eux-mêmes?* — Il est difficile de rien prescrire d'absolu à cet égard; la chose dépend en grande partie du jugement de celui qui dirige l'élevage. Il y a des poulets qui peuvent se passer des soins de leur mère dès l'âge de cinq semaines; d'autres en ont besoin jusqu'à l'âge de huit à neuf semaines. Lorsqu'on dispose d'un bon poulailler et d'un terrain tel que je l'ai prescrit, les poulets peuvent aller seuls au bout de six semaines. Ils peuvent rester dans l'enclos qui leur est réservé pendant encore trois ou quatre semaines; ils y sont exposés à moins d'accidents que s'ils étaient immédiatement mêlés au reste des volailles adultes.

CHAPITRE IV.

VOLAILLES DIVERSES.

PROCÉDÉS DIVERS D'INCUBATION ARTIFICIELLE.

---

§ 26. *Le dindon.* — On peut affirmer que l'Amérique est le pays natal originaire du dindon. Il n'y a pas de document authentique qui constate par qui et à quelle époque il a été importé en Angleterre. Plus de trois cents ans se sont écoulés depuis son introduction ; car Tusser, dans son livre intitulé *Cinq cents préceptes de bonne économie domestique*, livre publié en 1573, parle du dindon comme étant déjà de son temps excessivement commun. Après des recherches fort attentives, feu M. Richardson conclut que le dindon a dû exister en Angleterre depuis l'an 1530.

Les écrivains qui ont traité de l'élève de la volaille n'ont jamais manqué de donner une description minutieuse des mœurs du dindon à l'état sauvage. C'est fort bien; mais il y a assez longtemps que cet oiseau est réduit en domesticité pour que l'homme doué de quelque esprit d'observation puisse noter par lui-même les faits relatifs à l'instinct, aux habitudes et à l'utilité du dindon placé journellement sous ses yeux, et se former

un plan pour le bien gouverner, sans avoir besoin de recourir à la connaissance de ce qu'il pouvait être avant d'avoir été soumis à l'homme.

A l'exception de la race de Norfolk, les seules différences qui distinguent les variétés de dindons consistent dans la couleur de leur plumage. Le dindon de Norfolk, produit d'un croisement avec la race sauvage américaine, est le plus grand de tous. Il est une preuve des avantages résultant du *renouvellement du sang* et des fâcheux effets de la reproduction toujours continuée par la même descendance. La couleur de cette variété est constamment noire; elle atteint au poids de 7 kil. $^1/_2$ à 12 kil. $^1/_2$; il y a des exemples d'individus de cette race ayant pesé 23 kil. $^1/_2$. La chair du dindon de Norfolk passe pour être de qualité supérieure à celle des autres variétés; j'ai connu néanmoins des cuisiniers fort expérimentés qui accordaient une préférence décidée aux dindons blancs.

La variété blanche est plus difficile à élever, et elle n'atteint jamais au volume de celle de Norfolk. La race au plumage cuivré est très-rare; c'est la plus difficile de toutes à propager.

Dans un pays où, comme dit Soyer, le dindon rappelle les joyeuses fêtes de Noël, et représente un alderman (échevin) revêtu des insignes de sa dignité, il serait superflu d'en donner une description. Je crois également inutile de donner des indications détaillées pour le choix des individus dans chaque variété. Entre deux dindons placés l'un à côté de l'autre, il n'est pour ainsi dire personne qui ne puisse dire à la première vue lequel est le mieux constitué.

Les formes les plus harmonieuses sont invariablement celles qui dénotent chez l'animal le meilleur tempérament. Telle est notre maxime fondamentale; je soutiens d'après cela que le seul moyen infaillible pour acquérir une connaissance approfondie des qualités extérieures des animaux, c'est de les comparer avec ceux des mêmes races; ce genre de connaissance ne se puise pas dans les livres. Ceci doit rendre compte des motifs pour lesquels je n'ai pas, selon la coutume de mes devanciers, donné au lecteur mes instructions pour distinguer à la vue un dindon bien portant d'un dindon languissant.

Les opinions sont très-diverses quant à l'âge où le dindon est dans toute sa force et quant à celui passé lequel il cesse d'être profitable. Je pense que le coq d'Inde est à son maximum de vigueur à 3 ans et la poule d'Inde à 2 ans. C'est au propriétaire à juger s'il lui paraît avantageux de les conserver au delà de cet âge. Quelques dindons sont renommés pour procréer une postérité robuste : quelques poules d'Inde sont aussi remarquables comme couveuses et comme excellentes mères. Ce serait sans doute faire preuve de peu de jugement que de se défaire d'animaux semblables avant qu'ils aient commencé à donner des signes de décadence par l'âge, en raison du nombre décroissant et de la constitution moins vigoureuse de leur postérité.

Une seule fécondation suffit pour rendre productifs tous les œufs d'une même ponte. Quelques auteurs ont sérieusement contesté ce fait; mais dans le district que j'habite, beaucoup de paysans n'ont que des poules d'Inde; ils les envoient, dans la saison, au coq d'Inde d'un de leurs voisins. Ces poules n'y vont jamais qu'une seule fois, et il n'en faut pas davantage pour que tous leurs œufs soient fécondés. Un coq d'Inde ne doit pas avoir plus de quinze poules. On s'aperçoit aisément, au changement dans ses allures habituelles, que la poule d'Inde a besoin du coq; celui qui n'a pas de coq d'Inde peut envoyer ses poules au mâle, comme je viens de l'indiquer; ce qui doit avoir lieu pendant les mois de février, mars ou avril. L'une de mes poules d'Inde commence toujours à pondre vers le 26 février. Quelques poules d'Inde pondent tous les jours; quelques-unes pondent deux jours de suite avec interruption le troisième jour; d'autres pondent régulièrement tous les deux jours.

Le coq d'Inde, à l'état sauvage, cherche toujours à détruire les œufs de sa poule. Celle-ci, pour lui échapper, cherche un endroit retiré pour y faire son nid. Elle conserve en grande partie le même instinct à l'état de domesticité.

A l'époque de la ponte, il est nécessaire d'examiner l'état de chaque poule d'Inde et d'empêcher de sortir celles qui doivent pondre dans la journée. Lorsqu'on laisse les poules d'Inde faire leur nid où il leur plaît, les œufs sont souvent perdus ou détruits par les animaux sauvages. Le nombre des œufs que donne une

poule d'Inde à chaque ponte varie de 12 à 20; il est le plus souvent de 16 à 17 : c'est tout autant qu'elle en peut bien couver. Les œufs doivent être pris de bonne heure dans le nid et déposés dans de la sciure de bois ou dans toute autre substance mauvaise conductrice du calorique. Je n'ai jamais personnellement fait l'essai du charbon pilé; mais je le crois très-propre à cet usage.

On reconnaît qu'une poule d'Inde veut couver lorsqu'elle se tient sur le nid. Il ne faut pas lui donner immédiatement des œufs; il vaut mieux mettre pendant deux ou trois jours sa constance à l'épreuve. Au bout de ce temps, si elle persiste, dans le cas où l'on ne pourrait lui donner des œufs tous pondus par elle-même, on aura soin que ceux qu'on lui donnera soient à peu près tous du même âge. Dans ce but, la date de la ponte aura dû être marquée sur chaque œuf avec un pinceau. Toutes les précautions possibles seront prises pour empêcher les autres poules d'Inde de pondre dans les nids occupés par les couveuses; mais, comme dit le proverbe, dans le ménage le mieux réglé, il peut survenir des accidents ; les œufs donnés à une poule d'Inde ou à tout autre oiseau de basse-cour pour être couvés seront marqués afin de les distinguer de ceux qui plus tard pourraient s'y trouver ajoutés accidentellement. Quelques personnes recommandent de faire couver deux poules d'Inde à la fois, afin que les deux couvées puissent être confiées à une seule et que l'autre puisse recommencer à pondre, et faire de très-bonne heure une seconde couvée. Je n'ai rien à objecter à ce procédé.

La poule d'Inde couve avec tant d'assiduité qu'il faut souvent l'obliger à quitter momentanément son nid ; ce qui doit avoir lieu au moins une fois par jour ; autrement, faute de nourriture, elle dépérirait sensiblement. La nécessité d'une abondante nourriture pour les couveuses n'a pas besoin d'être démontrée. Si la poule d'Inde quitte difficilement son nid, il lui arrive souvent de s'amuser si bien, une fois qu'elle l'a quitté, qu'elle oublie d'y revenir. L'intendant de la basse-cour ne doit jamais souffrir que la poule d'Inde s'éloigne de ses œufs pendant plus de vingt minutes ; tout au plus, si le temps est très-beau, peut-il lui accorder quelques minutes de plus de récréation ; personne

ne doit en approcher, excepté la personne qui a coutume d'en prendre soin.

M. Richardson et l'auteur de l'article Volaille, dans l'*Encyclopédie agricole de Knight*, affirment l'un et l'autre que les poulets d'Inde sortent de leur coquille après trente et un jours d'incubation. Cette assertion n'est pas d'accord avec ma propre expérience; je n'ai jamais vu l'incubation des œufs de dinde durer trente et un jours. Je trouve sur mon livre de notes qu'une de mes dindes a commencé à couver 12 œufs, le 7 mai 1849, et que le dimanche 3 juin suivant, dans la matinée, elle se voyait entourée de 11 jeunes dindons bien constitués; elle n'avait donc couvé que pendant un peu moins de vingt-sept jours; la température, fort chaude pendant cette période, avait sans doute contribué à faire éclore les poulets d'Inde un peu plus tôt. Je ne puis cependant admettre avec M. Richardson et les autres auteurs de son opinion, que la durée de l'incubation des œufs de dinde est de trente et un jours; si cela a lieu quelquefois, ce doit être rarement, et toujours cette durée de l'incubation présage un mauvais résultat. La poule d'Inde, dont j'ai cité l'exemple, provenait d'une seconde couvée de l'année précédente; elle était, par conséquent, très-jeune, et c'est pourquoi je ne lui avais donné à couver que 12 œufs. Ce fait prouve, par parenthèse, combien est mal fondée l'opinion vulgaire que les dindes nées de la seconde couvée ne peuvent pas couver elles-mêmes l'année suivante.

S'il arrive que quelques poulets d'Inde soient plus lents que les autres à sortir de leur coquille, il faut prendre à leur égard les mêmes précautions que j'ai recommandées à l'égard des poulets. J'insiste de nouveau sur les graves inconvénients de l'intervention de l'homme dans une délivrance qui presque toujours s'accomplit beaucoup mieux en laissant agir la nature. Si cependant on juge absolument nécessaire d'aider quelques dindons à se déprisonner, les conseils que j'ai donnés au sujet des poulets s'appliquent de tout point à la délivrance des jeunes dindons. Plusieurs auteurs recommandent de retirer ces oiseaux du nid aussitôt qu'ils sont nés; c'est un conseil que je ne puis trop blâmer. Si cependant quelques éleveurs, dans leur empres-

sement à connaître le résultat de la couvée, ne peuvent résister au désir de savoir combien d'œufs sont éclos, ils doivent prendre les jeunes dindons et les déposer dans une place bien chaude au lieu de les remettre sous la mère qui, troublée et dérangée ainsi au moment critique, peut serrer sous elle ses nouveau-nés au point de les étouffer.

§ 27. *Manière de nourrir et d'élever les jeunes dindons.* — On ne doit pas contraindre les poulets d'Inde à manger; du moins ne doivent-ils pas y être forcés comme ils le sont par beaucoup d'éleveurs. Une goutte d'eau ou de lait leur est fort utile; il faut la leur donner en trempant le bout du doigt dans le liquide qu'on laisse ensuite couler dans le bec des poulets d'Inde. Ce moyen est préférable à la méthode de plonger dans le liquide le bec des jeunes oiseaux en les exposant à se mouiller, ce qui doit être évité avec un soin scrupuleux.

Le poulet d'Inde est beaucoup plus stupide que le poulet; ce dernier picote de lui-même sa nourriture presque en naissant; aussi je recommande de mêler à chaque couvée d'œufs de dinde deux ou trois œufs de poule, afin que les poulets qui en naîtront apprennent aux dindons, par leur exemple, à manger de bonne heure. Les œufs de poule ne doivent être mis avec les œufs de dinde que le soir du septième jour de l'incubation. La nourriture que j'ai trouvée la plus favorable au développement des jeunes dindons consiste en farine d'avoine et mie de pain blanc, par parties égales, mêlées avec un peu d'eau chaude, un œuf mollet et une bonne quantité de pissenlit haché. Cet aliment doit leur être distribué très-souvent, par petites portions à la fois, sur un plancher très-propre. La raison pour laquelle je prescris l'emploi des feuilles du pissenlit au lieu de celles du persil ou des orties, est décisive. J'avais à mon service une personne dont les talents et les connaissances acquises étaient de beaucoup supérieurs à sa condition. Cette personne avait observé que, quand les poulets d'Inde couraient aux environs de la ferme, ils mangeaient avec avidité les feuilles des pissenlits: elle résolut d'en mêler à leur nourriture, à titre d'expérience. Le succès fut tel que, pendant cinq ans qu'elle fut à mon service, je ne perdis pas un seul de mes jeunes dindons. Lorsqu'ils

étaient bons à vendre, ils étaient non-seulement égaux, mais même très-supérieurs à tous ceux qui figuraient sur les marchés de mon voisinage. Jamais on ne préparait à la fois une ration de nourriture plus forte que celle que comportait l'emploi de deux œufs seulement. La surveillance exercée sur les poulets d'Inde était tellement sévère que jamais ils ne recevaient une seule goutte de pluie sur le corps avant d'avoir atteint l'âge où ils ne pouvaient plus en être incommodés. Deux fois par semaine, ils avaient pour boisson du lait de beurre, toujours distribué dans des vases très-plats et peu profonds. Le reste du temps, ils avaient de l'eau ou du lait caillé, et ils prospéraient à ravir. Ces boissons étaient renouvelées tous les jours. La ration de farine d'avoine et de mie de pain blanc était diminuée par degrés en y substituant la farine d'orge, d'abord en petite quantité, puis à plus forte dose, jusqu'à la suppression complète de la farine d'avoine quand les jeunes dindons avaient l'âge de huit à neuf semaines. De temps en temps on leur donnait une pomme de terre cuite à l'eau, à moitié refroidie.

Sans aucun doute, le plus grand obstacle, celui qui empêche souvent que l'élève du dindon ne soit profitable, c'est l'humidité du climat de la Grande-Bretagne. Il est donc de la plus grande importance que la partie du poulailler affectée aux dindons soit parfaitement exempte d'humidité, et qu'ils n'en sortent, sous aucun prétexte, en temps de pluie, de brouillard ou de rosée. Cette règle doit surtout être observée à la rigueur jusqu'à ce que les poulets d'Inde aient atteint l'âge de huit à neuf semaines; à cet âge, ils auront déjà assez de plumes pour braver une ondée de pluie à laquelle précédemment ils n'auraient pas pu être impunément exposés. Ils doivent également, pendant leur premier âge être préservés de l'action directe des rayons d'un soleil brûlant.

Il y a des coqs d'Inde qui étouffent les jeunes poulets et les tuent, tandis que d'autres sont pleins de sollicitude pour leur postérité; il est nécessaire, pour cette raison, de bien observer comment se comporte le coq d'Inde la première fois qu'il se trouve entouré d'une jeune couvée. S'il manque d'affection pour sa famille, il doit être puni comme il le mérite, par le bannisse-

ment et la séquestration. Pour moi, j'ai toujours attendu que j'eusse bien observé les dispositions diverses des coqs d'Inde à l'état de domesticité, avant de prendre une détermination quant à l'emplacement des nids des dindes couveuses. Je les laisse dans le poulailler des dindons, quand les mâles ne manifestent pas de dispositions hostiles; ceux-ci peuvent, dans ce cas, y percher comme d'habitude; si les mâles ne sont pas doués d'un bon caractère, ils doivent être exclus du poulailler des dindes, ou bien les nids doivent être placés ailleurs. Il est difficile de déterminer les motifs du choix entre ces deux mesures; ce choix est subordonné à l'état du poulailler. Si la partie consacrée aux dindons n'est pas parfaitement saine et sèche, il vaut mieux placer les nids des dindes couveuses dans le compartiment réservé pour les poules couveuses. Si le logement des dindons est, au contraire, tel qu'on peut le désirer, il faut en exclure temporairement les mâles, et établir, comme dans le poulailler des poules, un compartiment isolé pour les couveuses. J'insiste sur la nécessité, selon ma conviction, de placer les nids des couveuses dans un compartiment du même local où elles ont coutume de pondre.

§ 28. *Le paon et la pintade ou poule de Guinée.* — Le paon offre dans sa manière d'être tant de ressemblance avec le dindon, que les conseils donnés pour l'un s'appliquent de tout point à l'autre. Je pense donc qu'il n'y a pas de motif pour allonger ce travail en entrant dans des détails superflus.

La beauté et l'élégance de cet oiseau sont si généralement reconnues et appréciées qu'il serait inutile d'en faire l'éloge. Comme volaille, il figure si rarement sur la table qu'on doit plutôt le regarder comme un oiseau d'ornement que comme un véritable oiseau de basse-cour. Au début de la saison de la ponte, c'est la femelle qui fait les avances au mâle, particularité qui mérite d'être signalée.

La pintade ou *poule de Guinée.* — Comme le dindon et le paon, la pintade est un oiseau très-disposé au vagabondage; elle exige sous ce rapport les mêmes soins que les deux précédents. Elle n'est ni très-bonne couveuse, ni très-bonne mère;

aussi donne-t-on souvent ses œufs à couver à la poule commune. Les jeunes pintades sont très-délicates; elles doivent recevoir la même nourriture que les dindonneaux. Il n'entre pas dans mon cadre d'examiner quelle est l'espèce de volaille dont l'élève est le plus profitable; je crois cependant être fondé à affirmer que l'élève de la pintade n'est pas profitable au même degré que l'entretien de la poule commune; les œufs, quoique de bonne qualité, sont trop petits pour être d'une vente avantageuse.

On sait que, vers la fin de la saison de la chasse, la pintade est d'un bon produit; mais ne doit-on pas attribuer cette circonstance à sa grande rareté comparative à l'égard des autres volailles? Ce fait seul permet de considérer l'élève de la pintade comme peu profitable. La pintade cause toujours beaucoup d'embarras, soit parce qu'elle est très-querelleuse, soit parce qu'elle cherche toujours à pondre hors de la maison; dans beaucoup de basses-cours, il serait imprudent de la mêler aux autres volailles. Il est aussi très-difficile d'empêcher qu'elle ne vole dans les jardins, où elle cause beaucoup de dégâts. La pintade paraît extérieurement plus volumineuse que la poule ordinaire; mais, quand elle est plumée, il y a bien peu de différence.

§ 29. *L'oie.* — L'élève et l'entretien de l'oie causent beaucoup moins d'embarras que ceux des autres volailles, du moins dans les localités qui leur conviennent; ses aliments sont souvent de la nature la plus grossière; je n'hésite point à affirmer que, par ces motifs, l'oie est une source de profits très-considérables. Je dois, avant tout, combattre le préjugé qui rejette les oies en partie colorées, bien que ce préjugé soit partagé par plusieurs auteurs anciens et modernes. On élève dans mes environs un très-grand nombre d'oies chaque année, ce qui me fournit de nombreuses occasions d'observer et de juger les qualités des oies diversement colorées, sans suivre aveuglément la trace des compilateurs; je puis affirmer, d'après mon expérience, que les oies en partie colorées sont tout aussi avantageuses à élever que celles d'une seule couleur, quelle qu'elle soit. J'ai une oie grise et blanche qui pendant plusieurs saisons de suite m'a donné deux couvées par an; la première couvée n'était

jamais au-dessus de douze petits (et l'on sait qu'il n'y a pas une oie sur vingt qui en produise autant); la seconde couvée était de six ou sept petits.

On n'élève pas les oies dans le but d'en vendre les œufs; tous les œufs des oies sont destinés à être couvés; un *jars* (oie mâle) ne doit pas avoir plus de quatre femelles. On a écrit, en insistant beaucoup sur ce point, que la fécondation des œufs ne peut être complète, si l'oie n'est pas sur l'eau lorsqu'elle reçoit le mâle; je ne puis rien dire à ce sujet, n'ayant jamais fait l'expérience de tenir des oies éloignées de l'eau; toutefois, le fait est généralement admis, et c'est la raison pour laquelle, à l'époque qui précède la ponte, on est dans l'usage de conduire les oies à l'eau dès qu'elles s'éveillent.

L'oie commence à pondre en février ou mars, elle pond sans interruption de huit à quatorze œufs. Quelques auteurs assurent qu'une oie bien nourrie, à laquelle on ôte ses œufs à mesure qu'ils sont pondus, peut en donner jusqu'à cinquante; cela me semble prodigieux, à moi qui n'ai jamais réussi à faire pondre à une oie plus de douze à treize œufs. J'ai soin pourtant d'ôter les œufs du nid dès qu'ils sont pondus, et je ne pense pas qu'il y ait nulle part d'oies mieux nourries que les miennes.

On reconnaît que la saison de la ponte est proche en voyant les oies becqueter et rassembler des brins de paille et des bûchettes, en même temps qu'elles détachent à coups de bec la chaux du crépissage des murs, pour en avaler des fragments. Dès qu'on s'en aperçoit, on doit leur préparer un nid dans le lieu où elles ont coutume de coucher. On les examine tous les matins afin de ne pas laisser sortir celles qui doivent pondre dans la journée. Si l'on obtient qu'elles pondent leur premier œuf dans le nid disposé à cet effet, on peut compter qu'elles continueront à y pondre; il est rare qu'elles en cherchent un autre.

L'oie disposée à couver se tient sur le nid, elle ne couve pas d'ordinaire avec assiduité pendant les deux ou trois premiers jours; on ne doit donc lui donner les œufs que le troisième jour après qu'elle a manifesté le désir de couver. L'incubation dure environ vingt-neuf jours. Les oies, comme tous les autres

oiseaux de basse-cour, doivent être dérangées le moins possible pendant qu'elles couvent. Quand l'oie couveuse quitte son nid, ayez soin qu'elle puisse trouver à sa portée de quoi boire et manger; car il ne faut pas qu'elle soit plus de quinze minutes absente de dessus les œufs.

Les oisons, étant beaucoup plus robustes que n'importe quelle autre volaille, n'ont pas besoin qu'on prenne tant de précautions pour les aider quand ils ont de la peine à sortir de leur coquille.

Si le temps est beau, les oisons doivent être placés dans un lieu abrité pendant le premier jour de leur existence hors de l'œuf; mais il n'en est pas toujours ainsi, et je me souviens d'avoir eu, il y a quelques années, une couvée d'oisons éclose alors qu'une couche épaisse de neige couvrait la terre. La neige resta une quinzaine de jours sur le sol, et il me fallut pendant tout ce temps tenir mes oisons renfermés. L'herbe étant une partie indispensable de la nourriture des jeunes oisons, je fus dans la nécessité de faire couvrir de gazons le sol du local où je tenais les miens à l'abri du froid. Pendant les premiers jours, on donne aux oisons des poireaux, des pommes de terre cuites qui doivent leur être distribuées tièdes, de la mie de pain émiettée et du lait caillé; on ne doit pas encore les laisser nager; cette prohibition est levée peu à peu; à moins que le temps ne soit très-mauvais, lorsque les oisons ont passé l'âge de sept à huit jours, il n'y a plus à s'en occuper, si ce n'est pour leur distribuer leur nourriture.

Je ne suis pas du tout de l'avis de ceux qui disent que l'herbe la plus aigre et la plus grossière est la nourriture qui rend la chair de l'oie la plus délicate. Mettez les oies dans une pâture composée d'herbes différentes, vous verrez bien vite à quelle herbe elles donneront la préférence. Je ne crains pas d'affirmer, parce que je l'ai constamment observé, qu'elles préfèrent toujours les herbes les plus douces. J'ai aussi fréquemment remarqué que quand les oies circulent entre de grandes herbes, elles savent très-bien en faire passer les sommités à travers leur bec, pour s'en approprier les graines; c'est une chose amusante que de voir la manière dont elles tournent la tête pour effectuer cette

récolte. Quelque grossière que soit l'herbe, les oies la mangeront; mais, si l'on veut les tenir en bon état, il faut au moins une fois par jour leur donner quelque aliment plus substantiel. Les pommes de terre cuites remplissent très-bien cette destination; toutefois, aux prix actuels (1851), si l'on compare les propriétés nourrissantes des pommes de terre à celles de l'avoine, c'est l'avoine qui revient à plus bas prix comme supplément de nourriture pour les oies.

Dans quelques pays, on est dans l'usage d'enlever deux ou trois fois par an une partie des plumes des oies, coutume que je ne puis trop blâmer. Pas plus tard que l'année dernière, ayant acheté un nombreux troupeau d'oies, plusieurs de ceux qui me les vendirent voulurent, avant de me les livrer, profiter d'une grande partie des plumes, ce qui eut pour conséquence de me faire perdre le plus grand nombre de mes oies. J'admets qu'une petite quantité de plumes puisse être enlevée impunément ou à peu près; mais il y a si peu de gens auxquels on puisse se fier pour bien faire cette besogne, qu'il vaut mieux, sans aucun doute, laisser la plume des oies telle que la nature la produit.

J'ai oublié de dire que quand les oies prennent l'habitude de passer à travers les clôtures, le meilleur moyen de les en empêcher, c'est d'attacher au chef de la bande, en travers de la poitrine, un bâton de $0^m,75$ de long.

§ 30. *Le canard et le cygne.* — A la campagne, dans quelque situation qu'on se trouve, on peut presque toujours élever des canards avec avantage. La cane pond abondamment, à une époque de l'année où les œufs de poule sont, à la vérité, très-communs; mais comme les œufs de cane ont une supériorité reconnue pour la préparation des pâtisseries, ils se vendent toujours facilement. Les canards prennent la graisse avec une excessive facilité; leur nourriture consistant presque uniquement en débris sans valeur, ils ne sont pas moins profitables pour la vente des volailles que pour celle des œufs.

Lorsqu'on se propose de faire couver les œufs, un canard ne doit pas avoir plus de six canes; mais si l'on élève les canes seulement pour la vente des œufs, un canard peut avoir douze canes.

J'ai déjà dit précédemment que le poulailler des canards doit être tenu avec une excessive propreté. Si l'on donne à ce point essentiel toute l'attention qu'il mérite, il n'est pas difficile d'engager les canes à pondre constamment dans leur logement; mais, si le domicile des canards est plein d'ordures, comme cela n'arrive que trop souvent, il n'y a pas lieu d'être surpris que les canes cherchent à établir leur nid dans quelque retraite obscure, en échappant à la vigilance du maître.

La cane aime tellement l'eau qu'elle y mène ses petits alors qu'ils sont encore trop jeunes, surtout au commencement de la saison, quand la température est encore froide. Par ce motif, on ne peut la regarder comme une excellente mère; c'est pourquoi l'on doit invariablement faire couver les œufs de cane par une poule. Il arrive assez souvent qu'une couvée entière d'œufs de cane ne donne pas un seul caneton, ce qu'il faut attribuer à ce que, dans ce cas, les œufs n'avaient pas été fécondés. On ne peut alors trop se hâter de se procurer un autre mâle pour remplacer celui qui a régné trop longtemps.

Les canetons sortent de l'œuf le vingt-neuvième jour de l'incubation; ils doivent être traités exactement comme je l'ai indiqué pour les jeunes oisons. Une coutume généralement en usage (en Angleterre) et que je n'ai vue mentionnée nulle part, c'est celle de retrancher avec une paire de ciseaux la partie inférieure du croupion, à laquelle plus tard devraient être fixées les plumes de la queue. La raison qu'on en donne, c'est que le poids de cette partie inférieure, faisant équilibre à celui de la partie antérieure, entrave la marche des jeunes canards. Je n'ai pas vérifié jusqu'à quel point cette assertion peut être exacte : je ne puis donc exprimer à cet égard une opinion; je puis seulement faire observer que les couvées des canards sauvages ne subissent pas cette opération et n'en marchent pas moins bien. Toutefois, en présence d'une pratique universellement suivie dans mon district, je ne voudrais pas prétendre que les jeunes canards n'en retirent aucun avantage.

Ainsi que je l'ai dit, les œufs de cane sont le plus souvent couvés par des poules. Ignorant l'instinct de ses enfants d'adoption, la poule, qui répugne même à se mouiller simplement les pattes,

éprouve les plus vives alarmes en voyant sa jeune famille se plonger dans un élément qui lui inspire tant d'aversion. Que de fois j'ai été témoin de la détresse profonde d'une pauvre poule, alors que les canards qu'elle avait fait éclore prenaient leurs ébats au milieu d'une pièce d'eau !

Le cygne. — On rencontre de nos jours le cygne très-rarement, et exclusivement dans les parcs des propriétaires les plus opulents, qui le considèrent comme un oiseau d'ornement; je n'aurais donc pas de motifs rationnels pour le classer parmi les oiseaux de basse-cour.

§ 31. *Le pigeon.* — Il y a des cultivateurs qui entretiennent des pigeons en si grand nombre qu'il me semble indispensable d'en dire au moins quelques mots dans cet ouvrage. J'ai des pigeons, et je n'hésite pas à dire que leur élève n'est pas profitable ; et cependant ils déploient tant de grâce et de gentillesse, que je ne puis m'en passer.

Les soins qu'ils exigent sont à peu près nuls; ils savent d'ordinaire très-bien s'arranger pour dérober aux autres volailles tout autant de nourriture qu'il leur en faut. Quand on en a un grand nombre, le tort qu'ils font aux champs cultivés du voisinage est immense. Plusieurs fois, j'ai vu les pigeons causer un dommage irréparable aux champs récemment ensemencés en navets. Une fois qu'ils s'attaquent à un terrain ensemencé, soit en ligne, soit à la volée, leur vue perçante les sert si bien qu'ils y laissent à peine assez de grain pour produire une récolte.

Je crois qu'on peut faire assez d'argent par la vente des pigeons dans certaines localités où ils sont vendus pour être tirés par des amateurs qui ne sont pas toujours excessivement sûrs de leur coup. Le pigeon qui échappe à ce jeu cruel manque rarement de revenir au colombier, pour être revendu, échapper avec le même bonheur, revenir et être revendu de nouveau plusieurs fois de suite, ce qui constitue certainement un très-bon commerce.

Le colombier doit avoir dans ses murs intérieurs bon nombre de niches pour les nids, ou bien des châssis en boiserie remplissant la même destination. Les jeunes pigeons sont soignés par leurs parents jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

§ 32. *Procédés d'incubation artificielle.* — En étudiant le mémoire aussi clair que substantiel de M. W. Trotter, dont nous avons suivi le texte avec une scrupuleuse fidélité, le lecteur aura une juste idée de la nature des soins que réclame chaque genre d'oiseaux de basse-cour. Une vérité principale ressort de cet excellent travail, écrit avec tout le sang-froid d'un homme sérieux, tous les jours aux prises avec la réalité; l'élève et l'entretien de toute espèce de volailles *peuvent et doivent être profitables* en leur donnant une bonne direction. Tout le monde a compris le ridicule de ces brochures dont la France a été inondée et qui ont aussi trouvé des lecteurs empressés en Belgique, promettant trois mille francs de rente (pourquoi pas trente mille?) à ceux qui adopteraient leur méthode d'élever les poules. Sans donner en rien dans une pareille exagération, M. W. Trotter donne un éclatant démenti au préjugé malheureusement propagé par plusieurs ouvrages sur cette matière, préjugé qui consiste à admettre comme un fait que, quand les volailles ne peuvent pas courir en liberté et vivre de ce qu'elles trouvent, sans qu'on leur donne rien à manger, elles coûtent plus qu'elles ne rapportent. Rien n'est plus faux qu'une pareille croyance, malheureusement trop bien d'accord avec l'esprit de sordide avarice qui règne trop souvent dans les campagnes sous le nom d'économie. Les oiseaux de basse-cour sont comme tous les animaux domestiques; ils ne produisent qu'autant qu'ils sont convenablement nourris. Le traité de M. W. Trotter ne comprend ni l'*incubation artificielle,* ni l'*engraissement des volailles;* nous consacrerons à ces deux objets importants deux chapitres spéciaux où nous résumerons les notions pratiques les plus avancées sur ces deux branches de l'*économie rurale.*

INCUBATION ARTIFICIELLE.

L'Égypte a connu et pratiqué dès la plus haute antiquité l'art de faire naître artificiellement des poulets et des pigeons, en soumettant les œufs de ces oiseaux à l'action d'une chaleur modérée, égale et continue, dans des fours construits à cet effet et appropriés à cette destination. Comme rien ne change dans

l'immobile Orient, il est extrêmement probable que les fours à éclosion dont se servent les Égyptiens d'aujourd'hui ne diffèrent pas essentiellement de ceux où l'on faisait éclore des poulets et des pigeons pour la table de Sésostris le Grand.

En Europe, dans les temps modernes, plusieurs tentatives ont été faites avec plus ou moins de succès pour doter l'économie rurale d'un bon système de *couveuse artificielle*. Nous donnerons un aperçu des principes sur lesquels ces appareils doivent être fondés et des appareils eux-mêmes, c'est-à-dire de ceux qui ont approché du but d'assez près pour mériter d'être mentionnés.

On ne pourrait guère essayer d'imiter les fours d'éclosion d'Égypte que dans quelques parties des pays les plus méridionaux de l'Europe; hors de là, les chances de succès seraient nulles. Les essais ont tous été dirigés vers une imitation plus ou moins parfaite de la nature; mais, pour la bien imiter, il faut la bien connaître, et c'est ce qui n'a pas lieu le plus souvent, même à l'égard des phénomènes avec lesquels l'homme est continuellement en contact.

§ 33. *Principes de l'incubation artificielle.* — En principe, l'œuf d'un oiseau quelconque, placé sous le corps de la mère pendant l'incubation naturelle, n'est jamais également chauffé sur toute sa surface à la fois; la partie qui touche au ventre de la mère est celle qui reçoit à un moment donné le plus de chaleur. La présence du corps de la mère sur les œufs prévient jusqu'à un certain point l'évaporation du liquide de l'œuf, sans le priver tout à fait de l'air indispensable à la formation du jeune oiseau. Ces faits principaux étant parfaitement constatés, on voit clairement quels sont les principes desquels ne doit pas s'écarter celui qui cherche à imiter avec succès la nature dans l'organisation d'un système d'éclosion artificielle. Il doit d'abord chauffer les œufs de haut en bas, sauf à les retourner, comme le fait l'oiseau dans son nid; puis il doit s'occuper de la recherche des moyens à employer pour empêcher le dessèchement intérieur de l'œuf; enfin il ne peut mettre en usage, pour cette dernière destination, aucun enduit de nature à boucher complétement les pores de la coque de l'œuf en excluant tout à fait

l'air extérieur, ce qui s'opposera
et à la naissance de l'oiseau.

En tenant compte de ces prin
reils d'éclosion artificielle doit en
tion des frais. Cette question pe
nient soit par les riches amateu
dans les grands établissements
cette science. C'est ainsi qu'au M
Paris un appareil fort ingénieux
de l'année à obtenir l'éclosion art
d'oiseaux, soit ceux des oiseaux qu
qui ne peuvent couver avec succè
ceux des oiseaux exotiques expéc
les points des deux mondes. On
fasse éclore ces œufs souvent d'u
une considération tout à fait sec
en Belgique si le même appareil
logue, par quelqu'une des sociét
villes. Le problème change entiè
présente sous un aspect tout à fa
faire naître des volailles et de
marché *avec bénéfice*. Dans ce c
blème devient prépondérant, et c
pale difficulté.

§ 34. *Appareils d'incubation*
que la solution est cherchée pa
listes ; Olivier de Serres, le père
consacre un chapitre de son livr
niers Valois. La tentative la plu
été celle du savant et modeste
chaleur égale et continue néces
Bonnemain a inventé le thermo
par la circulation de l'eau bouilla
sivement à la production de l
serres en Belgique aussi bien qu
Bretagne. La couveuse artificiell
beaucoup, par cette seule inno

posées avant lui. Lorsqu'il fut mort de misère, parfaitement oublié dans un coin d'hôpital, son idée fut reprise, comme il arrive presque toujours, sans que son nom ait été prononcé. Un grand établissement d'éclosion artificielle a duré pendant quelques années au Plessis-Picquet, près de Versailles; le système adopté était, avec peu de modifications, celui de Bonnemain; les œufs étaient chauffés *par dessous*, au moyen des tuyaux d'un thermosiphon, et quoique l'opération fût conduite avec des soins en apparence fort intelligents, le nombre des éclosions ne dépassait guère la moitié de celui des œufs soumis à l'incubation artificielle; la moitié, à peu près, de ces œufs, choisis cependant dans les meilleures conditions, se desséchait à l'intérieur et ne donnait pas de poulets. Soit par ce motif, soit par tout autre, l'opération n'a pas été continuée. Il est certain que si chaque poulet, à sa naissance, doit être grevé du prix de deux œufs, et qu'on ajoute à cette charge les chances de mort de l'animal avant l'époque où il peut être vendu, l'incubation artificielle peut difficilement être rendue très-profitable. Heureusement, dans l'état actuel de la science, qui n'a pas encore dit à cet égard son dernier mot, on peut avoir, sur un nombre donné d'œufs, les quatre cinquièmes de poulets, ce qui écarte déjà la difficulté principale au point de vue de l'économie, sans préjudice des progrès ultérieurs à réaliser.

§ 35. *Système Cantelo.* — Le procédé le plus perfectionné qui soit usité en ce moment, à notre connaissance, pour l'incubation artificielle, est celui de M. Cantelo; il a toujours pour point de départ le chauffage à l'eau chaude de Bonnemain, seul système qui donne avec une certitude suffisante la *continuité* d'une température voulue, sans danger d'interruption brusque par refroidissement ou par coups de chaleur. Les œufs sont déposés sur une pièce d'étoffe de laine; les tubes de chauffage qui posent immédiatement sur les œufs sont en gomme élastique; les œufs sont ainsi placés dans un ensemble de conditions approchant autant que possible de celles où ils se trouveraient sous la poule couveuse. L'appareil de M. Cantelo a fonctionné avec succès, d'abord à New-York, patrie de l'inventeur, puis à Brighton, en Angleterre; la presse agricole anglaise a donné à

cet appareil une très-grande attention, et de grandes applications sont réalisées ou en voie d'exécution en ce moment pour faire naître par l'incubation artificielle les poulets nécessaires à l'approvisionnement des grandes villes des îles Britanniques. Encore quelques perfectionnements, et l'appareil Cantelo pour l'incubation artificielle aura donné naissance à une industrie qui pourra s'exercer avec bénéfice près de toutes les grandes villes de l'Europe.

L'une des conditions de succès de cette industrie, c'est, à notre avis, la séparation de deux choses très-distinctes ; la naissance des poulets et leur élevage. En Orient, où il est très-probable que les choses se sont toujours passées de la même manière, le propriétaire d'un four à éclosion ne s'occupe pas d'autre chose que de faire éclore des œufs. Une ou plusieurs femmes reçoivent les jeunes oiseaux à leur naissance et les vendent immédiatement aux gens qui font profession de les élever. Il est vrai que le climat de l'Égypte et de la Syrie est tellement favorable à la vie des jeunes oiseaux que ceux-ci s'élèvent tout seuls. En Europe, le point essentiel, c'est de les préserver, pendant les 15 premiers jours de leur existence, du froid et de l'humidité.

§ 36. *Mère artificielle.* — Bien des moyens ont été proposés pour remplacer, auprès des poulets nés par l'incubation artificielle, la mère qui leur manque. Le plus simple de ces moyens est celui que Mme Cora-Millet indique sous le nom de *mère artificielle*, dans ses divers ouvrages sur l'économie rurale.

La pièce principale de la mère artificielle est une peau d'agneau tannée avec la laine. Cette peau est clouée, la laine en dedans, sur un cadre en bois, ayant 0^{m}.60 sur chaque face. Des quatre pieds qui supportent ce cadre, deux ont 0^{m}.10 à 0^{m}.12 de hauteur ; les deux autres n'en ont que cinq. Le devant de la mère est formé par le côté du cadre que supportent les pieds les plus élevés. Les deux côtés de droite et de gauche sont garnis de fourrure d'agneau comme le dessus ; cette fourrure est fixée par des clous aux pieds qui soutiennent le cadre. D'autres morceaux de la même peau d'agneau sont suspendus au-dessus des côtés antérieurs et postérieurs ; ils flottent librement et ne sont

pas cloués aux supports. Le tout est posé sur une boîte en bois, garnie intérieurement de plaques de tôle; on y place des briques ou des pierres suffisamment échauffées pour faire les fonctions d'une bonne chaufferette. Les poulets, au sortir de l'œuf, vont chercher sous la peau d'agneau de la mère artificielle l'asile le plus semblable possible à celui qu'ils trouveraient sous les ailes d'une poule, s'ils étaient nés de l'incubation naturelle.

SECONDE PARTIE.

De l'engraissement des volailles et de l'élève du lapin domestique.

CHAPITRE V.

ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES.

§ 37. *Motifs qui justifient l'engraissement des volailles.* — Nous passerons successivement en revue les principales méthodes en usage pour engraisser les divers genres de volailles; mais nous devons d'abord exposer les raisons qui, indépendamment des motifs gastronomiques, peuvent justifier l'engraissement des volailles.

On sait qu'en principe, il faut autant de nourriture donnée à un animal domestique pour produire un kilog. d'os que pour produire un kilog. de viande. Cet axiome démontre l'intérêt du producteur à employer les aliments dont il dispose à produire de la viande plutôt que des os. Or, quand on n'élève des vo-

5.

lailles que pour les vendre maigres, on vend beaucoup plus d'os et moins de viande que quand on engraisse les volailles avant de les livrer à la consommation.

Dans un mémoire remarquable, publié en 1845, un cultivateur propriétaire des environs de Paris rapporte les faits suivants :

« Le poulet est, parmi les animaux domestiques, un de ceux qui donnent en viande la proportion la plus élevée proportionnellement aux os.

« Deux poulets, l'un gras, l'autre maigre, ont donné les résultats suivants :

	Poulet maigre.	Poulet gras.
Poids vivant.	1 kil. 150	1 kil. 848
Sang	0, 008	0, 015
Plumes	0, 087	0, 088
Viande et graisse	0, 728	1, 406
Excréments et intestins. . .	0, 183	0, 186
Os	0, 124	0, 130
Évaporation	0, 020	0, 023
	1 kil. 150	1 kil. 848

« Ainsi, la viande d'un poulet maigre contient environ *un sixième d'os;* celle d'un poulet gras, environ *un douzième d'os.*

« En d'autres termes, les os représentent 17 pour cent dans les poulets maigres, et 9 pour cent dans les poulets gras. »

D'après ces données, que nous avons lieu de croire de la plus grande exactitude, il est clair que les aliments employés à convertir la volaille maigre en volaille grasse sont mieux utilisés que les mêmes aliments appliqués uniquement à la production de la volaille maigre. Ajoutons, toujours au point de vue économique, qu'à dose égale, la viande de volaille grasse est beaucoup plus nourrissante que celle de la volaille maigre. Ainsi, de quelque manière qu'on envisage l'engraissement des volailles, on ne peut le considérer que comme une opération profitable au producteur, qui vend la volaille grasse à des prix

toujours élevés, et au consommateur, qui reçoit pour son argent un genre d'aliment très-nourrissant et très-agréable au goût, ce qui n'est nullement à dédaigner.

§ 38. *Principes de l'engraissement des volailles.* — Toutes les volailles ne s'engraissent pas avec la même facilité ; il en est qui, comme le canard, ne sont jamais précisément maigres, et qui s'engraissent d'elles-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'en prendre aucun soin particulier autre que celui de leur donner à manger à leur appétit. D'autres, au contraire, pour être amenées au degré de graisse fine qui leur donne leur maximum de valeur vénale et de mérite gastronomique, réclament des soins très-minutieux.

Nous avons à examiner les principes qui doivent présider à l'engraissement des volailles, en prenant pour point de départ l'engraissement des poulets, genre de volailles qu'on engraisse le plus communément.

Le plus important de ces principes, c'est de ne soumettre à l'engraissement que des animaux bien constitués, possédant toutes les qualités propres à leur race ; il est absurde, en effet, de chercher à engraisser des volailles dont l'appétit est une disposition maladive et qui maigrissent tout en consommant beaucoup d'aliments. Nous insistons sur ce point, parce que nombre de ménagères à la campagne regardent comme une économie de destiner à l'engraissement celles de leurs volailles qui semblent le moins bien constituées.

Un autre principe non moins essentiel, c'est de choisir, parmi les aliments que peuvent consommer les volailles pour s'engraisser, ceux qu'on peut se procurer aux moindres frais possibles. Par exemple, au moment où nous écrivons (1853), au prix où sont les céréales, il serait absurde d'engraisser des poulets avec du froment.

D'après les expériences très-dignes de confiance de M. Caffin d'Orsigny, un poulet bien constitué soumis à l'engraissement produit un kilog. de viande pour 11 kilog. de nourriture qu'il consomme. Si l'on emploie le froment à l'engraissement, au prix actuel de 24 fr. l'hectolitre du poids de 80 kilog., les 11 kilog. de froment nécessaires à la production d'un kilog. de viande grasse

de poulet coûteront 3 fr. 30 c., ce qui élèverait à un prix excessif le prix de revient du kilog. de viande grasse de volaille. Si l'on emploie au même usage le sarrasin, valant au prix actuel 14 fr. l'hectolitre, 11 kilog. de ce grain ne coûteront pas plus de 2 fr. 20 c. Un poulet maigre du poids de 750 grammes (une livre et demie), pour passer au poids d'un kilog. 500 grammes (3 livres), consomme, d'après les expériences du même agronome, environ 8 kilog. 700 grammes d'aliments; s'il est engraissé au sarrasin, cette quantité de nourriture aura coûté 1 fr. 74 c.; la même quantité de froment coûterait 2 fr. 51 c.

Un troisième principe, qui ne doit jamais être perdu de vue, quelle que soit la méthode d'engraissement adoptée, c'est de s'astreindre à maintenir pendant toute la durée de l'opération les oiseaux à l'engrais dans la plus scrupuleuse propreté; souvent tout le bénéfice de l'engraissement en dépend. La moindre négligence à cet égard expose les poulets à l'invasion de la vermine et à la maladie du *piétin*, qui les tourmente au point que, sans cesser de manger, leur état de souffrance habituel empêche les aliments qu'ils consomment de leur profiter.

Grâce à l'application rigoureuse de ces trois principes fondamentaux, toutes les méthodes que nous allons exposer peuvent être également bonnes; les circonstances locales et les conditions économiques de chaque exploitation détermineront le choix à faire entre les divers modes d'engraissement des volailles; le succès sera d'avance assuré.

§ 39. *Méthode de la Campine.* — A l'exception des volailles castrées (voir §   le meilleur procédé de castration des volailles), on n'engraisse en Campine que des volailles très-jeunes; à six mois, on les considère déjà comme trop vieilles; la même règle est suivie aux environs de Paris, où l'on engraisse beaucoup de volailles. Il n'y a que les volailles castrées (chapons) qu'on puisse laisser vieillir d'une année à l'autre, afin qu'elles prennent tout leur accroissement, sans exposer leur chair à devenir coriace, l'effet de l'âge à cet égard étant contre-balancé par celui de la castration. On ne donne aux poulets ou chapons pendant l'engraissement aucun autre aliment que de la farine de sarrasin, pétrie en consistance de pâte molle avec du lait de

beurre (lait battu). Voici comment on procède à l'opération. Les volailles sont distribuées par groupes de 10 ou 12 dans une série de *mues* ou cages à claire-voie semblables à celles dans lesquelles on a coutume de renfermer les poules mères, pendant les 12 ou 15 jours qui suivent la naissance de leur couvée. Les mues sont placées dans un local tranquille et obscur, où l'on s'abstient d'entrer hors des heures des repas des volailles, repas qui sont distribués deux fois par jour avec la plus ponctuelle régularité. Les ménagères de la Campine disent avec beaucoup de raison que les volailles connaissent parfaitement l'heure du déjeuner et du dîner; lorsqu'on les fait attendre, elles s'impatientent, se tourmentent et s'agitent, ce qui les empêche d'engraisser.

La quantité de farine de sarrasin, destinée à chaque repas, est pesée et pétrie au moment même de la distribution ; la dose est de 250 grammes par jour et par tête, soit 125 grammes à chaque repas. La femme chargée de l'alimentation des volailles à l'engrais place à sa droite les mues remplies de volailles, et à sa gauche une mue vide. Elle prend une à une chaque volaille, la place entre ses genoux, les pattes en avant, prend de la main gauche la peau de la partie supérieure de la tête, et la tire doucement sans blesser l'oiseau, assez fort cependant pour l'obliger à ouvrir le bec; de la main droite, elle prend sur un plat les *pâtons* ou boulettes allongées, préparées d'avance, et en fait avaler à l'oiseau la quantité voulue pour un repas. Cela fait, l'oiseau repu est placé dans la mue à la gauche de l'ouvrière; bientôt cette mue se trouve pleine de volailles repues, et la première mue de droite est vide; elle prend la place de celle qui vient d'être remplie, et la distribution continue; il est impossible, de cette manière, qu'un seul oiseau soit oublié ou qu'il reçoive deux doses au lieu d'une, ce qui l'exposerait à étouffer.

Les mues ne sont pas posées sur le sol nu du local dans lequel on les renferme; un lit de paille fraîche, assez souvent renouvelée pour qu'elle soit constamment propre, est étendu sous les pattes des volailles, ce qui suffit pour les garantir des atteintes du *piétin*. Une ou deux fois par semaine, on ajoute au

repas du matin des volailles à l'engrais une cuillerée par tête de lait doux, assez nouvellement trait pour être encore tiède. L'engraissement par cette méthode excessivement simple dure 10 à 12 jours. Dans les communes de la Campine anversoise, qui touchent au Brabant hollandais, on engraisse par ce procédé de très-grandes quantités de volailles principalement destinées au marché de Bréda, d'où elles sont expédiées dans toute la Hollande; il s'en consomme très-peu en Belgique.

§ 40. *Méthode des environs de Paris.* — Cette méthode est développée avec beaucoup d'exactitude dans un mémoire de M. Caffin d'Ortigny, auquel nous en empruntons la description :

« Pour engraisser les volailles, on choisit dans le poulailler celles que l'on destine à cette opération; s'il y en a quelques-unes qui paraissent souffrantes, on les prend de préférence, on les place dans des cabinets de 50 centimètres carrés, le plus souvent dans de vieux tonneaux défoncés, remplis à moitié de paille; on ferme ces tonneaux d'un couvercle à claire-voie, par-dessus lequel on place un paillasson pour les priver de lumière. On peut mettre dans chaque cabine ou tonneau quatre poulets. On leur donne à manger trois fois par jour, le matin à six heures, à une heure de relevée et à huit heures du soir.

La nourriture se compose de 150 grammes de farine d'orge et d'environ 350 grammes (un tiers de litre) de lait chaud : on mêle le tout ensemble de manière à faire une bouillie liquide. Cette quantité est suffisante pour trois repas, c'est-à-dire pour la journée. Il faut faire cette bouillie en trois fois, parce qu'il est toujours nécessaire que le lait soit chaud, ou qu'il sorte du pis de la vache.

Pour donner cette bouillie au poulet, il faut un entonnoir dont la douille soit échancrée; ensuite on prend le poulet qui est dans le tonneau, on le tient de la main gauche, on le pose à terre, les pattes sur un torchon, et on le maintient en appuyant le pied gauche sur ses pattes (il faut avoir le pied déchaussé pour ne pas lui faire de mal); avec le pouce et l'index, on lui ouvre le bec, on y enfonce la douille de l'entonnoir, et de la main droite on verse la ration dans l'entonnoir. Cela fait, on pose la volaille dans un autre tonneau, voisin du premier, et

dans lequel on a eu soin de renouveler la paille salie par les excréments. Quelle que soit la quantité de poulets que l'on engraisse, il faut toujours avoir un tonneau de plus pour y placer les poulets au fur et à mesure qu'on les empâte.

Cette opération dure environ une minute et demie par bête. Les personnes qui opèrent en grand peuvent donner à manger à cinquante volailles en une heure.

On peut remplacer le lait par de la graisse de porc et de l'eau chaude ; les poulets engraissés ainsi sont moins blancs, mais ils sont plus tôt gras et aussi bons à manger ; ils ont seulement un aspect moins satisfaisant.

Il faut avoir la précaution de ne donner qu'une demi-ration la première fois, le lendemain deux tiers de ration et le troisième jour une ration complète. Il y a de gros poulets pour qui la ration ordinaire n'est pas suffisante, alors il faut avoir soin de l'augmenter un peu ; on reconnaît qu'ils en ont assez lorsque leur *magne* est pleine.

L'engraissement dure 15 à 20 jours, en moyenne 18 jours. Il faut qu'ils soient tenus chaudement, surtout en hiver.

On remarquera l'infériorité de ce procédé dans le mauvais choix des volailles à engraisser, et dans l'absence des soins indispensables de propreté ; il y a aussi une sorte de cruauté très-inutile à faire souffrir les poulets en leur enfonçant la pâtée presque liquide dans le gosier avec un entonnoir, au risque de les étouffer, ce qui n'a lieu que trop souvent. La méthode campinoise semble incontestablement supérieure à celle des environs de Paris.

§ 41. *Méthode du Mans et de la Flèche.*— « C'est une erreur presque généralement accréditée, dit Mme Cora-Millet dans son Traité des oiseaux de basse-cour, de croire qu'on fait subir aux poules, pour en faire des poulardes, une opération analogue à celle qui convertit les coqs en chapons ; on ne leur en fait aucune ; seulement, il faut que les poules aient été autant que possible engendrées par un jeune coq, qu'elles aient atteint leur parfait accroissement, et n'aient pas encore pondu. »

En choisissant des poules dans ces conditions, on peut faire partout des poulardes aussi bonnes que celles de la Flèche et

du Mans; il importe aussi qu'elles soient d'avance bien en chair au moment où elles sont mises en cage pour être engraissées. On regarde en outre comme essentiel qu'elles aient les pattes courtes, les épaules larges, et la peau des pattes très-souple.

Les cages en usage au Mans et à la Flèche sont en bois blanc, à claire-voie, montées sur des pieds de $0^m.50$ de haut; leur hauteur est de $0^m.70$ et leur largeur de $1^m.20$; quant à la longueur, elle varie selon le nombre de volailles qu'on se propose d'engraisser. Une ouverture règne sur toute la longueur du dessus de la cage; un grillage en bois ou une toile métallique claire recouvre cette ouverture; elle sert à retirer les poules de la cage pour leur distribuer leurs aliments, et à les remettre à leur place après chaque distribution. Elles y sont disposées sur deux rangs, dos à dos, les queues en dedans de la cage, les têtes tournées vers le dehors. L'humidité étant excessivement contraire aux poulardes, il importe que le local qui contient les cages soit parfaitement sec; une obscurité absolue doit régner dans ce local. Comme les volailles à l'engrais doivent être dérangées le moins possible, et qu'il est cependant indispensable de maintenir les cages dans un état de rigoureuse propreté, on profite, pour en opérer le nettoyage, du temps pendant lequel on distribue la nourriture aux volailles.

Le système d'alimentation le plus en usage est exactement comme dans la Campine anversoise, une pâte de farine de sarrasin pétrie avec du lait; seulement, dans le Maine, on ne se sert pour cet usage que de lait doux fraîchement trait et encore tiède; on n'y emploie jamais le lait de beurre. On donne aussi aux volailles à l'engrais un mélange de farines composé de trois parties de sarrasin ou d'orge, et d'une partie d'avoine, le tout moulu ensemble et très-soigneusement bluté, ce qui n'a pas lieu dans la méthode de la Campine anversoise. Les repas composés de pâtons se donnent deux fois par jour très-régulièrement.

D'autres engraisseurs de volailles du même pays obtiennent des résultats à peu près semblables en employant un procédé beaucoup moins compliqué. On tient les volailles dans l'obscurité et on leur donne de l'avoine à discrétion, en ayant soin de

les tenir excessivement propres. Moins la volaille se remue, plus elle prend de graisse; dans l'obscurité, elle dort presque toujours, ce qui favorise l'engraissement; elle ne s'éveille que pour manger et se rendort aussitôt après. L'engraissement est un peu plus long et un peu moins parfait que quand les volailles reçoivent des pâtons; mais il est moins difficile et à peu près aussi avantageux.

En lisant ces détails que nous puisons dans l'observation de ce qui se pratique dans le Maine, on se demande naturellement en quoi les volailles du Mans et de la Flèche sont préférables à celles de la Campine et quel est leur mérite particulier, à part la satisfaction puérile de ceux qui aiment à payer 8 ou 10 francs en le faisant venir du dehors, ce que leurs compatriotes pourraient leur livrer d'aussi bonne qualité pour 3 ou 4 francs.

§ 42. *Engraissement libre et à l'épinette.* — L'engraissement libre, très en usage à l'égard des volailles très-jeunes qu'il est difficile d'amener au même degré de graisse fine que les volailles parvenues à leur complet développement, a principalement pour but de mettre les poulets *en chair,* selon l'expression consacrée; il se pratique tout simplement en isolant dans un enclos en treillage un certain nombre de jeunes volailles avec la précaution très-nécessaire de ne pas réunir celles d'un sexe différent; là, on leur distribue, 3 ou 4 fois par jour, du grain à discrétion. Les criblures de froment, l'orge, l'avoine et le maïs quarantain, ou maïs à poulets, sont les meilleurs grains pour cette destination. Dans l'espace de 15 à 20 jours de ce régime, les poulets, sans être précisément gras, sont en *demi-graisse,* ronds et parfaitement en chair. Si l'on veut pousser plus loin l'engraissement, on les prend en cet état pour les soumettre à l'engraissement *à l'épinette.* On nomme épinette une cage à un seul rang de loges d'une construction semblable, sauf les dimensions qui peuvent être un peu moindres, aux cages usitées pour l'engraissement des volailles du Mans et de la Flèche. L'épinette est garnie sur le devant d'une mangeoire dans laquelle on place les aliments, soit grains, soit pâtée de farine; la volaille à l'engrais y prend elle-même sa nourriture en passant la tête à travers les barreaux de l'épinette qui doit être placée dans un lieu sec,

chaud et obscur. Malgré les imperfections de ce mode d'engraissement des volailles, il est un des plus usités, par cela seul qu'il exige peu de soins et que les volailles s'engraissent pour ainsi dire toutes seules. Pour peu qu'on y mette de négligence, les volailles engraissées à l'épinette reviennent à un prix fort élevé, parce qu'elles peuvent gaspiller autant de nourriture qu'elles en consomment. La pâtée doit être renouvelée assez souvent pour qu'elle ne s'aigrisse pas; une fois aigre, elle est rebutée par la volaille; d'ailleurs, si celle-ci mangeait de la pâtée aigre, au lieu d'engraisser, elle contracterait la diarrhée, ce qui la ferait rapidement maigrir. Le grain ne doit être placé dans la mangeoire de l'épinette que par petites portions, afin que tout soit consommé à chaque distribution; faute de cette précaution, le gaspillage est inévitable.

Tels sont les principaux systèmes d'engraissement usités avec le plus de succès en Belgique et en France; on suit les mêmes méthodes en Suisse, en Italie, en Allemagne et en Angleterre; où on obtient le même succès, en se conformant aux prescriptions qui viennent d'être exposées.

§ 43. *Engraissement des volailles autres que les précédentes.* — Les motifs que nous avons exposés (§ 37) en faveur de l'engraissement des poulets, poulardes et chapons, existent au même degré pour l'engraissement des autres volailles; toutes peuvent être engraissées avec bénéfice par divers procédés qu'il est bon de passer en revue.

A. *Engraissement des pigeonnaux.* — On augmente sensiblement le volume des jeunes pigeons et leur valeur alimentaire en les soumettant à l'engraissement, opération qui a le mérite d'être fort courte; elle ne dure pas plus de 5 à 6 jours. Dès que les pigeonneaux commencent à manifester le désir de sortir de leur nid en se portant sur ses bords, avant d'avoir pris toutes leurs plumes, il est temps de commencer à les engraisser. Dans ce but, on les retire du nid où ils sont nés pour les déposer dans un panier plat, à bords peu élevés, dont une couche de paille fraîche recouvre le fond. Le panier est alors recouvert d'une grosse toile assez épaisse pour que les pigeonneaux soient dans une complète obscurité. Tout étant ainsi disposé, l'on fait

cuire dans l'eau, comme des légumes secs destinés à la nourriture de l'homme, du maïs quarantain, des pois ou des vesces. Quand ces grains attendris par la cuisson se trouvent suffisamment refroidis, on en fait avaler une certaine dose à chaque jeune pigeon, en lui ouvrant doucement le bec, et prenant garde de les blesser; la dose se proportionne à la taille des diverses races de pigeons qu'on engraisse. Le même repas est répété trois ou quatre fois par jour. Grâce à ce régime joint aux soins d'une exacte propreté, l'engraissement est pour ainsi dire immédiat; il ne doit pas se prolonger au delà d'une semaine.

On obtient le même résultat au moyen d'une nourriture liquide semblable à celle indiquée pour les poulets (§ 40) administrée avec un entonnoir; mais, dans la pratique de ce procédé, un ouvrier maladroit peut facilement blesser le bec des pigeonneaux et les faire périr, danger qui n'existe pas quand ils sont engraissés uniquement avec du grain cuit.

B. *Engraissement des dindons*. — Le dindon s'engraisse difficilement dans sa première jeunesse; pour que l'engraissement soit facile et complet, il faut que l'oiseau ait acquis à peu près toute sa croissance. Il n'a pas besoin, comme les autres volailles, d'être séquestré pour prendre de la graisse; l'exercice, très-nécessaire à sa santé, ne doit être supprimé que vers la fin de l'engraissement; on peut placer alors trois ou quatre dindonneaux sous une mue dans un lieu tranquille et obscur; mais ils engraissent parfaitement sans cette précaution. L'engraissement commence par deux distributions de grains ou de criblures, une le matin, une le soir, les oiseaux à l'engrais continuant à aller chercher dans les champs au pâturage une partie de leur nourriture. Quand ils commencent à être bien en chair, on leur donne trois fois par jour des pâtons composés de farine d'orge ou de sarrasin pétrie avec des pommes de terre cuites écrasées. La dose se proportionne à la taille des animaux; le procédé pour faire avaler les pâtons aux dindons à l'engrais est celui que nous avons décrit en exposant la méthode d'engraissement des volailles en Campine (§ 39).

Après quinze jours de ce régime, les dindons peuvent être mis sous la mue; ils reçoivent alors quatre repas par jour jus-

qu'à la fin de l'engraissement qui dure de sept à huit semaines. En ne leur ménageant pas la nourriture, les dindons de la race communément répandue dans les provinces wallonnes de la Belgique sont facilement amenés au poids de 7 à 8 kilogr. Les femelles engraissées dépassent rarement le poids de 5 kilogr.

c. *Engraissement des oies.* — La Belgique possède une assez belle race d'oies sur les bords de la Meuse, depuis Dinant jusqu'au-dessous de Visé. C'est surtout dans cette petite ville que l'élève des oies est pratiquée sur une grande échelle, bien qu'on n'y suive aucune méthode particulière d'engraissement. Nous pensons qu'il serait facile de naturaliser, moyennant un peu de soin, dans cette partie du pays où toutes les ménagères ont l'habitude de diriger des bandes nombreuses d'oies et de surveiller leur multiplication, les deux races de Strasbourg et de Toulouse, ou, pour parler plus exactement, la race d'oies de la vallée du Rhin, et celle de la vallée de la Garonne, bien plus disposées à prendre la graisse que celle de la vallée de la Meuse.

Quelle que soit la race adoptée dans chaque localité, l'engraissement est toujours également facile et avantageux, toutes les variétés d'oies ayant plus de dispositions à prendre la graisse que n'en ont les autres volailles. Le temps pendant lequel on peut engraisser les oies est compris entre la fin de juillet et le commencement de novembre ; passé cette époque, le besoin de la reproduction, très-impérieux chez ces oiseaux, les empêcherait d'engraisser. Du printemps à la fin de l'été, les jeunes oies qu'on se propose d'engraisser ont dû vivre au pâturage et recevoir en outre matin et soir une ration de grain et de pommes de terre ou de betteraves cuites et écrasées. Sous l'influence de ce régime, au moment où l'engraissement commence, les oies ont pris tout le développement propre à chaque race, et sont ce qu'on nomme *bien en chair*. C'est un précepte applicable à toute espèce de volailles, de ne pas prendre sans transition des animaux tout à fait maigres pour les engraisser. Lorsqu'on en a de nombreux troupeaux à préparer à l'engraissement, on peut leur distribuer les betteraves sans les faire cuire, pourvu que ces racines soient coupées en tranches très-minces.

L'engraissement commence par des distributions d'avoine, quatre fois par jour; les oies sont placées isolément dans un lieu obscur; elles reçoivent pour boisson de l'eau dans laquelle on délaye de la farine de seigle ou d'orge, dans la proportion de 60 grammes par litre. La propreté la plus scrupuleuse est indispensable pour bien engraisser les oies; leur litière doit être fréquemment renouvelée; dans les premiers jours, il leur arrive assez souvent, autant par désœuvrement que par appétit, de manger la paille ou les herbes sèches qu'on leur a données pour litière; elles peuvent absorber des quantités à peine croyables de cette nourriture peu substantielle qui retarde l'engraissement au lieu de l'avancer. Lorsque les oies à l'engrais prennent cette habitude qui dénote chez elles une excessive voracité, on la leur fait perdre en leur donnant six fois par jour autant d'orge et d'avoine qu'elles en peuvent manger; l'engraissement n'en marche que plus vite, et il n'y a rien à y perdre; la somme totale des aliments absorbés pendant la durée totale de l'engraissement n'en est pas augmentée. Dix à douze litres d'avoine consommés de cette manière, et 2 ou 3 kilog. de farine de seigle ou d'orge délayés en breuvage suffisent pour amener à un degré satisfaisant de graisse une oie de taille ordinaire, ce qui, comme on le voit, revient à très-bon marché; mais il faut tenir compte de la nourriture qu'elles ont reçue outre le pâturage depuis le printemps, bien que cette nourriture soit en partie payée par la valeur du duvet qu'elles ont donné à trois reprises différentes avant d'être mises à l'engrais.

Lorsqu'on veut pousser l'engraissement jusqu'au bout, après huit à dix jours d'engraissement à l'avoine seule, on donne aux oies à discrétion pendant quinze jours une pâtée composée de pommes de terre cuites écrasées et de farine d'orge ou de pois. Une oie de race commune consomme pendant ces quinze jours environ 2 décalitres de pommes de terre et 3 ou 4 kilog. de farine de pois ou d'orge. A la fin de l'engraissement, elle doit être devenue incapable de marcher et même de se tenir sur ses pattes. Nous nous abstenons de donner ici la recette pour procurer aux oies la maladie qui rend leur foie énorme, cruauté gastronomique qui ne saurait avoir notre approbation.

Les oies de forte race sont facilement amenées par l'engraissement au poids de 7 à 8 kilogrammes. L'oie peut être engraissée à tout âge; la graisse des vieilles oies est aussi bonne que celle des jeunes; mais, dès qu'elles ont dépassé l'âge de trois ans, leur chair devient tellement coriace qu'elle n'est réellement pas mangeable.

D. *Engraissement des canards.* — On engraisse les canards de la même manière que les oies et avec les mêmes aliments. Lorsqu'on ne leur donne pas à chacun une loge isolée, dans une cage faite exprès, ou un compartiment dans une caisse disposée à cet effet, il faut isoler avec soin les mâles des femelles. L'engraissement ne peut être pratiqué avec avantage que de juillet à la fin de décembre. Les canards peuvent être amenés en quinze jours à un état de graisse énorme, en les plaçant isolés, dans l'obscurité, et leur donnant à manger à discrétion. Il est très-essentiel de nettoyer leurs cages ou leurs caisses au moins une fois par jour, sans quoi la malpropreté leur fait contracter une mauvaise odeur qui nuit à leur valeur vénale et à leur mérite gastronomique. La variété de canards blanche huppée, très-répandue en Belgique, est celle de toutes qui prend la graisse avec le plus de facilité, et qui utilise le plus avantageusement les aliments qu'elle consomme pendant l'engraissement.

§ 44. *Castration des volailles destinées à l'engraissement.* —On ne soumet en général à la castration, parmi les oiseaux de basse-cour, que les jeunes coqs, convertis par cette opération en chapons. Les dindons peuvent aussi être castrés avant l'engraissement; ils deviennent alors énormes, et leur chair en est sensiblement améliorée. Malheureusement, la castration est si souvent mortelle pour les dindons qu'elle ne saurait être habituellement pratiquée; les exemples que nous avons eu occasion d'observer de dindons engraissés après avoir été castrés, étaient de simples expériences, dont le résultat n'avait rien d'encourageant, car les dindonneaux castrés mouraient dans la proportion de quatre sur cinq. Il n'en est pas de même des jeunes coqs; la castration, chez ces oiseaux, n'est presque jamais mortelle que par la maladresse de l'opérateur.

L'enlèvement des organes reproducteurs se fait au moyen

d'une incision faite avec un instrument tranchant; quelques points d'aiguille avec du gros fil ciré réunissent les bords de la plaie après l'opération. On ne doit la laisser pratiquer que par des personnes exercées; elle réussit presque toujours. C'est du troisième au quatrième mois après leur naissance que les poulets supportent le mieux la castration; plus jeunes, ils ne prendraient pas assez de volume; plus âgés, ils succomberaient en grand nombre aux suites toujours plus ou moins dangereuses. Quand un poulet castré meurt immédiatement, on peut le saigner aussitôt et le vendre ou le consommer comme poulet maigre; il n'a rien perdu de sa valeur. Quelques heures de repos dans un local isolé et tranquille, dont le sol est recouvert de paille fraîche, suffisent le plus souvent pour dissiper la douleur de la castration ; le poulet, devenu chapon, se remet à manger et à boire comme précédemment; la plaie est cicatrisée complétement le troisième jour. On ne commence l'engraissement des chapons par l'un des procédés indiqués ci-dessus (voir §§ 39, 40, 41 et 42) que quand ils ont acquis tout leur volume, ce qui a lieu habituellement vers l'âge de quatre mois. Il ne faut castrer, dans chaque race, que les jeunes coqs les plus robustes et les mieux conformés; les autres, sauf ceux qu'on réserve pour la reproduction, sont engraissés ou vendus maigres en qualité de poulets.

CHAPITRE VI.

FAISANDERIE.

---

§ 45. *Le faisan. Espèces. Métis.* — Le faisan le plus répandu en Europe, et nommé pour cette raison *faisan commun*, doit son nom au fleuve du *Phase,* en Asie Mineure, dans la vallée duquel il existait jadis à l'état sauvage ; ce fleuve, aujourd'hui nommé Kizil-Irmak, en Anatolie, arrose une belle vallée où le faisan abonde encore de nos jours. Cet oiseau n'est pas domestique dans le vrai sens du mot ; l'homme n'a pas vaincu son penchant invincible pour la sauvagerie ; la femelle pond en captivité ; mais elle ne couve pas ses œufs, comme s'il lui répugnait de faire naître une famille qui ne jouirait pas de la liberté. Il faut confier à la poule commune le soin de couver les œufs de la poule faisane.

On élève, outre le faisan commun, le *faisan argenté* et le *faisan doré,* tous deux originaires de l'Asie orientale. Dans ces trois espèces, le mâle seul est orné d'un brillant plumage ; la femelle est grise ou brune et entièrement dépourvue de parure ; celle du faisan argenté diffère un peu moins que les autres du

mâle de son espèce. Le faisan commun produit des métis avec la poule du faisan argenté; ces métis ou hybrides n'offrent aucun intérêt au point de vue économique, en ce qu'ils ne sont ni plus faciles à élever, ni meilleurs pour la cuisine.

Le faisan commun produit avec la poule commune d'autres métis, dont la chair est presque aussi bonne que la sienne, et qui sont beaucoup plus faciles à élever; malheureusement ces métis sont privés de la faculté de se reproduire.

§ 46. *Multiplication. Élevage.* — Pour commencer une faisanderie, on doit se procurer un mâle et trois ou quatre femelles adultes de l'année précédente; chaque femelle pond de 20 à 25 œufs, à peu près gros comme ceux de la poule commune. On choisit, pour faire couver ces œufs, des poules très-familières et parfaitement apprivoisées, afin de contrebalancer le plus possible l'humeur toujours plus ou moins farouche des petits disposés dès leur naissance à fuir à l'approche de l'homme. Les œufs de faisan, couvés par une poule, n'éclosent pas tous; plusieurs auteurs affirment que sur une couvée de quinze œufs, on ne peut pas obtenir plus de six à sept petits, dont quatre ou cinq seulement viennent à bien; nous avons vu souvent la presque totalité des œufs éclore dans une faisanderie où l'on avait soin de ne pas donner à une poule bonne couveuse plus de dix à douze œufs à couver. Les jeunes faisans ont besoin d'un assez grand espace pour prendre de l'exercice aussitôt après leur naissance, la *mère* doit être enfermée à part dans un espace isolé de celui où est déposée la nourriture des faisandeaux, nourriture qui serait funeste à la poule couveuse; le grillage ou le treillage qui la sépare de cet espace doit être assez large pour que les faisandeaux, lorsqu'ils ont mangé, puissent revenir s'abriter sous les ailes de la poule qui les a fait naître.

On nourrit les faisandeaux pendant les quinze premiers jours avec des œufs durs, des fourmis et des œufs de fourmis. Les œufs durs leur sont distribués hachés en pâtée très-divisée. On recherche dans les bois les fourmilières de grosses fourmis brunes (fourmi polyergue); le matin, avant le lever du soleil, deux hommes, l'un armé d'une pelle à long manche, l'autre d'un

sac de forte toile, vont enlever les fourmis encore endormies et les enferment dans un sac. Les larves blanches, improprement nommées *œufs de fourmi*, occupent toujours le fond de la fourmilière; il est facile de les enlever à part, après avoir pris toutes les fourmis qu'on dépose, bien enfermées dans leur sac, dans un four d'où le pain vient d'être retiré; la chaleur suffit pour les étouffer en quelques minutes; quant aux larves, il n'est pas nécessaire de les faire passer au four. Ces deux aliments sont donnés aux faisandeaux à très-faible dose à chaque repas; on les fait alterner avec des repas d'œufs durs. Comme ce régime échauffe beaucoup les faisandeaux, il importe qu'ils aient toujours à leur disposition de l'eau propre; car ils ont besoin de boire très-fréquemment. A un mois, la moitié de leur ration peut consister en criblures de froment, orge, avoine ou sarrasin; on a dû commencer à les habituer à ces aliments peu à peu, dès l'âge de quinze jours. A deux mois, la crise qu'ils éprouvent par la croissance des plumes de la queue leur est souvent fatale; pour faciliter cette crise, on leur donne de nouveau des fourmis, des larves de fourmis, ou à défaut de ces insectes, qu'il n'est pas toujours possible de se procurer en assez grande quantité, de la viande maigre, cuite, desséchée et réduite en poudre grossière. La crise passée, les jeunes faisans peuvent être nourris au grain comme les autres volailles.

Parvenus à cette époque de leur développement, ils éprouvent une irrésistible tentation de s'envoler. On peut les en empêcher en leur cassant l'extrémité de l'aile, opération très-douloureuse, dont ils meurent quelquefois, quoiqu'ils la supportent le plus souvent. Il vaut beaucoup mieux, selon l'usage généralement adopté, tenir les jeunes faisans dans un local suffisamment spacieux, entouré de planches ou de treillage à hauteur d'appui, et recouvert soit d'un filet à mailles larges, soit d'un treillage en fil de fer.

Les faisans adultes étant fort querelleurs ne doivent pas être tenus avec les jeunes de l'année, destinés à la cuisine. Ceux qu'on réserve pour la reproduction doivent occuper un compartiment séparé dans la faisanderie.

§ 47. *Perdrix rouge. Perdrix grise. Caille.* — Si la loi sur

la chasse défend de rechercher les nids de perdrix, elle ne défend pas de faucher les fourrages précoces, et elle ne fait pas savoir aux perdrix qu'elles aient à s'abstenir de faire leur nid dans les champs dont le fourrage doit être fauché à l'époque de la ponte. Il en résulte que, tous les ans, un certain nombre de nids sont dérangés par les faucheurs. Les œufs contenus dans ces nids peuvent être couvés par une poule de petite race, qui gouverne une couvée de perdreaux absolument comme elle dirigerait une famille de sa propre espèce.

Les jeunes perdreaux n'ont pas besoin d'œufs de fourmis pour s'élever parfaitement ; il suffit de leur distribuer cinq à six fois par jour, pendant les deux premières semaines, de la mie de pain blanc mêlée à des œufs durs hachés très-menu. Les perdreaux n'ont pas la même sauvagerie naturelle que les faisandeaux ; ils ne commencent à chercher à s'envoler qu'en approchant de l'âge adulte. Toutefois, il faut leur donner un local séparé, afin de leur éviter les mauvais traitements de la part des autres volailles qui semblent les haïr et contre lesquelles ils ne sont pas en état de se défendre. La perdrix rouge est un peu plus délicate à élever que la grise ; toutefois, les couvées de l'une et de l'autre, confiées à une poule anglaise bonne couveuse, réussissent toujours. Quand les perdreaux n'ont plus besoin de la mère, on doit les nourrir au grain, comme les autres volailles, et séparer de bonne heure les mâles des femelles. La chair des perdreaux ainsi élevés est aussi bonne que celle des perdreaux sauvages.

On a lieu de s'étonner que la perdrix n'ait pas encore été rendue domestique comme la poule ; rien ne serait moins difficile, avec un peu de persévérance ; le seul obstacle à vaincre serait la répugnance que la perdrix témoigne comme la poule faisane pour couver en captivité. Mais la perdrix, lorsqu'on s'en occupe, devient tout aussi familière que la poule commune ; elle va et vient dans la maison, sans crainte des chiens ni des chats ; elle saute sur les genoux de ceux dont elle a l'habitude de recevoir sa nourriture ; nous en connaissons une qui entend très-bien son nom de *Mignonne ;* elle est depuis plusieurs années la favorite de Mme J. G., épouse d'un des plus savants économistes de France ; elle pousse la familiarité jusqu'à sauter sur

la table pour manger dans l'assiette de sa maîtresse. Il est impossible de lui faire rien accepter de la main des gens qu'elle ne connaît pas; elle fait amitié seulement aux habitués de la maison; le chat du logis est son ami le plus intime. *Mignonne* pond tous les ans mais, elle n'a pas de famille parce qu'elle vit dans le célibat. Nous entrons dans tous ces détails parce qu'ils prouvent chez la perdrix la faculté très-développée de s'attacher à l'homme, pourvu qu'on s'occupe d'elle et qu'on lui témoigne de l'affection; elle est encore plus que la poule sensible aux caresses. De là à la multiplication en domesticité, il n'y a qu'un pas.

La caille, également facile à apprivoiser, s'attache aussi à ses maîtres, malgré ses instincts voyageurs; il est également probable que du moment où on le voudra sérieusement, elle pourra, comme la perdrix rouge et la perdrix grise, grossir la liste de nos oiseaux de basse-cour. Le vol de ces deux oiseaux étant très-pesant, on peut espérer que dès la deuxième ou troisième génération née en captivité, ils ne songeraient plus à fuir et perdraient, comme la poule commune a fini par la perdre, la faculté de s'envoler.

CHAPITRE VII.

LE LAPIN SAUVAGE ET LE LAPIN DOMESTIQUE.

---

§ 48. *Le lapin sauvage. — Garennes forcées.* — Le lapin sauvage, également connu sous le nom de *lapin de garenne*, parce que les bois de peu d'étendue nommés *garennes* sont les lieux où il multiplie de préférence, est uniformément gris, et inférieur par la taille au lapin domestique, bien que le second descende évidemment du premier. Il multiplie tellement et exerce de tels ravages parmi les végétaux cultivés, qu'il est à juste titre mis au rang des animaux nuisibles et classé entre ceux dont la chasse est autorisée en toute saison. Dès l'âge de six mois, il est propre à la reproduction; les portées, au nombre de 5 ou 6 par an, sont de 4 à 6 petits; il est heureux qu'indépendamment des chasseurs, le lapin sauvage ait de nombreux ennemis qui s'opposent à sa trop grande multiplication, sans quoi il deviendrait un véritable fléau pour les campagnes voisines des bois où on l'aurait laissé livré sans obstacle à sa fécondité naturelle. Il y a néanmoins des localités renfermant de vastes espaces incultes, où un certain nombre de lapins sau-

7

vages peuvent vivre sans nuire aux produits de l'agriculture; dans des circonstances données, il peut aussi être avantageux de favoriser la reproduction du lapin sauvage dans des enclos désignés sous le nom de *garennes forcées*.

Le meilleur emplacement pour établir une garenne forcée est un terrain en pente à l'exposition du midi ou de l'est; l'exposition du nord est trop froide; celle de l'ouest est trop directement exposée aux pluies battantes qui, sous le climat de la Belgique, viennent le plus souvent de ce point de l'horizon. Les garennes forcées ne réussissent pas dans un sol compacte où l'argile domine, parce qu'un sol de cette nature retient trop fortement l'humidité. Un sol léger, siliceux, tel qu'il s'en rencontre beaucoup dans les parties élevées de nos provinces de Namur, de Liége et de Luxembourg, est le mieux approprié de tous pour cette destination. D'ailleurs, il ne faut pas que, dans une garenne forcée, le lapin sauvage trouve une herbe abondante et grasse comme celle d'une bonne prairie naturelle; il y deviendrait, dans ce cas, trop semblable au lapin domestique, et sa chair perdrait entièrement la saveur qui en constitue le mérite. Si le sol était trop stérile et composé d'un sable trop mouvant, les lapins ne pourraient ni subsister aux dépens d'une végétation presque nulle ou du moins excessivement maigre, ni se creuser des habitations souterraines à l'abri du danger des éboulements. Ces indications suffisent pour faire comprendre dans quelles conditions de sol et d'exposition une garenne forcée doit être établie.

Ce qui coûte le plus dans cet établissement, c'est lorsqu'il s'agit de renfermer la garenne. S'il était possible de la placer dans un terrain dépourvu de pente, rien ne serait plus simple que de creuser tout autour un fossé d'une largeur suffisante qu'on aurait soin de tenir constamment rempli d'eau; le lapin, qui craint l'humidité et ne nage pas, ne saurait franchir un tel obstacle; il ne pourrait pas non plus se creuser des galeries d'évasion par-dessous un semblable fossé. Pour une garenne en pente, comme elle doit toujours l'être, on ne peut employer ce genre de clôture que pour le côté qui occupe le bas de la pente. Les trois autres côtés doivent nécessairement être entou-

rés de murs reposant sur des fondations suffisamment profondes pour que les lapins ne puissent pas creuser par-dessous, ce qui ne manquerait pas d'arriver si les fondations ne pénétraient pas assez avant dans le sol.

La garenne forcée étant ainsi parfaitement close, et munie soit d'un cours d'eau, soit d'un petit bassin servant d'abreuvoir aux lapins, il ne s'agit plus que de la peupler. Le moyen le plus usité, c'est d'y installer des lapins sauvages qu'on se procure aisément vivants au moyen de la chasse au furet. On sait que ce genre de chasse se pratique en lâchant dans les terriers de lapins des furets solidement muselés; le lapin, chassé de son logis par la frayeur, vient en fuyant devant son ennemi, dont il ignore l'impuissance, se précipiter de lui-même dans un filet où il se prend sans se blesser. Les mâles ne doivent être introduits dans la garenne forcée que dans la proportion d'un pour trente femelles.

On peut aussi peupler la garenne forcée de lapins domestiques, en observant la même proportion entre les mâles et les femelles. En quelques générations, les lapins, quand même ils auraient été de diverses couleurs, retournent au gris, perdent de leur volume, et deviennent en tout semblables au lapin sauvage; en même temps, leur chair change de goût et contracte la saveur propre à celle du vrai lapin de garenne. Bientôt, ils y deviennent tellement nombreux qu'il leur serait absolument impossible d'y vivre, quand même on aurait pris un ou deux ans d'avance la précaution de labourer le terrain, de le fumer et d'y semer les plantes qui conviennent le mieux au lapin sauvage. Il est donc indispensable, pendant l'hiver, de mettre à la portée des lapins dans l'intérieur de la garenne, sous un hangar en appentis qui occupe l'un des angles de la clôture, du fourrage sec, particulièrement de la luzerne, seulement en quantité suffisante pour faire subsister les lapins sans leur donner assez de nourriture pour qu'ils se rapprochent du lapin domestique.

Lorsque les lapins sauvages d'une garenne forcée sont devenus trop nombreux, il faut prendre *au panneau* ceux dont on veut se défaire pour les livrer à la consommation. Les panneaux étant tendus vers une des extrémités de la garenne, on rabat de ce

côté les lapins, qui vont, comme on dit, donner dans le panneau. Ce genre de chasse est de beaucoup préférable aux coups de fusil, qui dérangent les mères en train d'allaiter leurs petits; les lapins pris au panneau n'étant nullement blessés, on relâche ceux qu'on juge nécessaire de conserver pour la multiplication. A chaque battue semblable, il est bon de ne laisser subsister les mâles qu'en nombre strictement indispensable à la reproduction; s'ils devenaient trop nombreux, comme ils n'ont ni le sentiment de la famille ni celui de la paternité, ils ne manqueraient pas de maltraiter leurs femelles et d'étrangler une partie de leur postérité.

Quelque soin qu'on apporte dans le gouvernement d'une garenne forcée, les lapins qu'on y fait multiplier ne sont jamais tout à fait aussi bons que les lapins entièrement sauvages, quoiqu'ils puissent beaucoup en approcher. Il faut renouveler les battues assez souvent pour ne laisser devenir les lapins ni trop vieux ni trop nombreux. Quand il y en a trop par rapport à la somme d'aliments que renferme la garenne, la faim les rend féroces; ils s'exterminent entre eux; puis il leur arrive aussi dans ce cas de contracter des maladies qui les emportent tous à la fois. L'intérêt bien entendu du propriétaire d'une garenne forcée, c'est donc de contenir dans de justes limites par de fréquentes battues le nombre de ses lapins, et de s'arranger pour les consommer ou les vendre avant leur entier développement; s'ils ont un peu moins de taille, ils n'en sont que meilleurs.

§ 49. *Races de lapins domestiques.* — La Belgique possède deux races distinctes de lapins domestiques : l'une de grande taille, répandue dans les Flandres, depuis Courtrai jusque vers la frontière de Hollande, où elle est connue sous le nom de *race d'Audenarde;* l'autre plus petite, mais robuste, féconde, à chair de très-bon goût, originaire de nos provinces wallonnes, mais répandue dans tout le Limbourg et le Brabant; c'est la race connue dans tout le pays wallon sous le nom de *robette de Liége.* Ces deux races, excellentes sous tous les rapports, valent toutes les races domestiques du continent; elles ne le cèdent qu'aux races anglaises, et cela seulement au point de vue du volume et de la beauté.

Les deux races anglaises les plus remarquables sont : 1° le *lapin-lièvre,* dont le poil se rapproche de la couleur de celui du lièvre ; les Anglais le nomment *hare-rabbit;* c'est le plus gros et le plus pesant de son espèce; il est cantonné dans les environs de Yarmouth; plusieurs auteurs le désignent pour cette raison sous le nom de *lapin de Yarmouth;* 2° le *lapin de fantaisie,* en anglais *fancy rabbit,* à oreilles pendantes, seulement un peu moins gros que le lapin-lièvre. On n'imaginerait pas jusqu'où va la passion des amateurs anglais pour ce genre de lapins; les hommes les plus marquants de la Grande-Bretagne composent à Londres le club des lapins de fantaisie (*fancy rabbit club*); ce club a pour président S. A. R. le prince Albert, époux de la reine Victoria.

Parmi les nombreuses races de lapins répandues dans les divers pays de l'Europe continentale, deux seulement mériteraient d'être introduites en Belgique; ce sont deux races françaises, dont l'une est nommée *lapin riche,* et l'autre *lapin angora gris-perle.*

Le *lapin riche* doit son surnom à sa fourrure qui, sans être aussi longue et aussi soyeuse que celle du lapin angora, est cependant assez lustrée et assez fournie pour être utilisée par les fourreurs; les lapins de cette race sont de toutes couleurs, spécialement noirs, blancs et roux; leur taille est plus forte que celle du lapin liégeois et égale à celle du lapin d'Audenarde; leur chair est excellente; ils passent pour être un peu plus délicats et plus difficiles à élever que ceux de la race commune.

Le *lapin angora gris-perle* est surtout répandu dans la partie de la vallée de la Loire comprise entre Tours et Nantes; le canton où l'on en élève le plus est celui de *Varades,* gros bourg sur les bords de la Loire. Le poil de ces lapins est si long qu'il les fait paraître énormes, bien qu'ils ne soient en réalité que de taille ordinaire. On les tond comme des brebis, et leur poil repousse en peu de temps. Rien de plus original que l'aspect des lapins de Varades au moment où ils viennent d'être tondus. Leur poil sert à fabriquer des gants fourrés, des chaussons fourrés et divers autres objets du même genre, à bon marché, et d'un très-bon usage.

Les deux dernières races qui viennent d'être indiquées pourraient être avec avantage introduites en Belgique, où les ménagères de la campagne s'entendent en général très-bien à diriger l'élève du lapin.

§ 50. *Choix des reproducteurs.* — On ne saurait apporter un soin trop scrupuleux dans le choix des reproducteurs de toutes les races d'animaux domestiques. Ce principe est surtout d'une application importante pour le lapin, chez qui les qualités bonnes ou mauvaises sont héréditaires à un degré encore plus prononcé que chez les autres animaux soumis à l'homme. L'élève du lapin sur une assez grande échelle peut être très-profitable, et la chair du lapin domestique est assurément une de celles qu'il est possible de produire à plus bas prix. Cependant beaucoup de personnes renoncent à élever des lapins, uniquement parce qu'il arrive trop souvent aux jeunes nichées d'être enlevées par des maladies qui n'épargnent pas un seul jeune lapin. Indépendamment des autres causes de mortalité, la faiblesse de tempérament résultant de l'emploi, comme reproducteurs, d'animaux des deux sexes mal constitués, contribue puissamment à ces désastres, qu'on évite en ne confiant la reproduction qu'à des individus pris parmi les mieux conformés et les plus robustes de chaque race.

§ 51. *Arrangement du local destiné aux lapins.* — En France, on désigne sous le nom de *clapier* le local destiné aux lapins domestiques. Souvent en Belgique, dans des exploitations où l'élève du lapin se pratique sur une grande échelle, ce local n'existe pas ; les lapins sont renfermés dans de vieilles caisses ou de vieux tonneaux hors de service ; ils y vivent dans une malpropreté révoltante, source de maladies et de mortalité, cause de pertes énormes et de sérieux désappointements ; on peut affirmer que les trois quarts du temps, quand les nichées de lapins ne viennent pas à bien, c'est faute de soin de la part de ceux qui les gouvernent.

Un clapier bien établi doit consister en cabanes d'un mètre en tous sens, dont les cloisons sont de lattes de chêne mal assemblées, pour que l'air circule au travers, et dont le fond est garni d'un plancher légèrement incliné de l'avant à l'arrière, afin de

faciliter l'écoulement des urines par une gouttière pratiquée à cet effet. Ces cabanes doivent reposer sur des piquets et se trouver à 0m.60 au moins au-dessus du sol. Si le nombre des lapins qu'on se propose d'élever paraît l'exiger, on peut construire plusieurs rangées de cabanes les unes au-dessus des autres, le tout protégé par un toit solide, en appentis, qui soit entretenu constamment en bon état; car aucun animal domestique ne redoute plus que le lapin le contact de l'humidité. Dans le cas où le clapier se compose de plusieurs étages de cabanes, il importe que les rigoles pour l'écoulement des urines soient construites de manière à ce qu'il ne puisse y avoir d'infiltration vers les étages inférieurs. La pièce essentielle de chaque cabane d'un clapier, c'est le râtelier. Il doit être, sauf les dimensions, exactement semblable à celui dans lequel les chevaux reçoivent leur ration de fourrage. La plupart des personnes qui habitent la campagne et qui élèvent des lapins dans des caisses, des tonneaux, ou même des loges grillées en fil de fer sur le devant, commettent en général la faute de poser les aliments frais ou secs distribués aux lapins sur le plancher de leur loge, au lieu de les placer dans un râtelier tel que celui dont nous recommandons l'usage avec instance. Le plancher d'une loge à lapins est toujours plus ou moins imbibé d'urine; les aliments souillés d'urine, consommés par les lapins, leur donnent des maladies souvent mortelles.

Le plancher des loges du clapier doit être tenu constamment garni de paille servant de litière, qu'on renouvelle fréquemment, au moins deux fois par semaine. La fosse où l'on dépose le fumier doit être éloignée du clapier; les urines des lapins doivent être conduites dans cette fosse par une rigole qu'il faut laver très-souvent. Grâce à toutes ces précautions desquelles dépend en grande partie la bonne santé des lapins, on évitera la mortalité dans les jeunes nichées, source de pertes sérieuses pour ceux qui élèvent des lapins en vue du profit qu'ils en espèrent, et de désagréments continuels pour ceux qui font de l'élève en petit du lapin un simple amusement.

§ 32. *Multiplication.*— Après avoir choisi les meilleurs reproducteurs de la race qu'on se propose de multiplier, on isole

les mâles et les femelles dans des loges séparées. La proportion entre les mâles et les femelles est de moitié plus élevée que pour le lapin sauvage; un bon lapin mâle domestique ne peut pas suffire à plus de quinze femelles. Indépendamment de la beauté du mâle et de son bon tempérament, il importe de s'assurer qu'il est d'un caractère doux et sociable; il en est de tellement méchants qu'ils battent les femelles et qu'ils les tuent même lorsqu'elles ne sont pas de force à se défendre. Un mâle chez lequel on observe ces dispositions à la brutalité doit être castré et engraissé pour être livré à la consommation. On engraisse également dans le même but les femelles qui ont la mauvaise habitude de manger leurs petits.

La femelle du lapin domestique est apte à la reproduction à l'âge de six mois; elle porte 30 à 31 jours; il importe que, pendant la gestation, elle soit tenue très-proprement, afin que les petits naissent dans de bonnes conditions. On les suppose pleines lorsqu'elles ont passé une nuit avec le mâle; mais cette supposition n'est pas toujours fondée; ce n'est guère qu'au bout de 18 à 20 jours que le grossissement du ventre et le gonflement des mamelles donnent la certitude que la femelle du lapin a retenu. Dans le cas contraire, elle doit retourner au mâle, et si elles sont sujettes, soit à ne pas retenir, soit à avorter, on les engraisse pour les livrer à la consommation.

La femelle qui sent approcher le moment de mettre bas se prépare un nid qu'elle tapisse avec du poil arraché de son ventre; il faut éviter de déranger ce nid en nettoyant sa loge; à plus forte raison ne doit-on pas y toucher lors des nettoyages ultérieurs, après la naissance des petits. Les portées sont souvent beaucoup trop nombreuses pour que la mère puisse les élever; elle a quelquefois jusqu'à onze petits; si on les lui laissait tous, ils auraient peu de chances pour venir à bien; il ne faut lui en laisser que huit au plus, si elle est jeune et vigoureuse, et dans ce cas, tant que durera l'allaitement, la mère devra être très-abondamment nourrie; lorsqu'elle est très-jeune ou bien lorsqu'elle commence à vieillir, elle ne peut pas élever plus de six petits, qu'on choisit dans sa portée, en éliminant les moins robustes; mais, le plus souvent, ce soin n'est pas nécessaire; la

nature proportionne ordinairement à la force de la mère le nombre de ses petits. Les jeunes lapins peuvent être séparés de la mère à l'âge de 35 à 40 jours; ils sont alors assez forts pour se passer de ses soins; ils mangent parfaitement et ont déjà pris une grande partie de leur accroissement. Quelques jours avant cette séparation, la femelle reçoit de nouveau le mâle; puis, lorsqu'on lui a retiré ses petits, en supposant qu'elle soit pleine de nouveau, elle a une période d'isolement et de tranquillité pour se refaire, après quoi elle peut s'occuper en toute liberté de sa nouvelle portée, dont elle prépare le nid sans aucun dérangement. Lorsqu'un clapier est dirigé avec tous les soins nécessaires, chaque femelle peut donner par an six portées de six à huit petits chacune; on peut compter sur 36 à 40 petits par femelle, sauf le chapitre des accidents. Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, la mortalité, si fréquente chez les jeunes lapins, tient le plus souvent au défaut de soins et de propreté de la part de ceux qui gouvernent le clapier; elle est rare dans un clapier bien tenu.

Le lapin, lorsqu'on lui laisse parcourir le cours entier de son existence et atteindre le terme fixé par la nature, vit de huit à neuf ans; on ne doit pas laisser vivre au delà de trois ou quatre ans ceux qu'on réserve pour la reproduction; en devenant plus âgés, ils finissent par avoir une chair tellement dure et filandreuse, qu'il n'est pas possible de la manger. Quant aux lapereaux, dès qu'ils sont séparés de la mère, il faut trier, afin de les enfermer dans des loges isolées, les mâles et les femelles. Dans l'élevage en grand, on leur réserve deux compartiments différents d'une cour pavée, afin qu'ils ne puissent y creuser des terriers. Cette séparation des jeunes mâles et des jeunes femelles est indispensable; lorsqu'on commet la faute de les laisser ensemble, ils ne grossissent pas et deviennent excessivement maigres, en se livrant prématurément à la reproduction.

§ 53. *Alimentation des lapins.*—Le choix des aliments destinés aux lapins est très-important, et n'est pas toujours suffisamment judicieux. Dans les campagnes, on envoie d'ordinaire les enfants dans les champs et sur les bords des chemins *faire de l'herbe* pour les lapins; c'est l'expression consacrée. Cette

herbe comprend toutes les plantes sauvages provenant du sarclage des céréales et des carrés de jardin, et toutes celles qui viennent dans les lieux incultes, à l'exception de quelques-unes seulement, comme le stramonium et la jusquiame, dont les propriétés vénéneuses sont assez généralement connues. Dans ce mélange de toute sorte de plantes, il s'en trouve très-souvent qui, sans tuer les lapins, leur nuisent très-sensiblement en les relâchant avec excès, bien qu'ils les mangent sans répugnance apparente. Loin de suivre une coutume si peu rationnelle, lorsqu'on se livre à l'élève du lapin, on doit connaître parfaitement les plantes qu'il ne peut consommer sans inconvénient, et apprendre aux femmes et aux enfants qui vont couper l'herbe sauvage pour les lapins, à bien discerner ces végétaux. En général, en dehors des deux poisons que nous venons d'indiquer, on peut regarder comme nuisibles aux lapins toutes les plantes trop acides, comme l'oseille, les diverses patiences et la surelle ou oxalide sauvage; les plantes trop aqueuses, comme la salade et les herbes croissant dans les marais, leur sont également contraires; toutes les graminées, toutes les légumineuses cultivées ou sauvages, toutes les chicoracées et la plupart des ombellifères, moins la grande et la petite ciguë, bien entendu, peuvent être consommées par eux sans danger. Mais, en règle générale, les erreurs sont si faciles à commettre dans le choix des plantes sauvages et elles peuvent être si fatales, que l'on a tort de baser sur la consommation de ces plantes la nourriture des lapins. C'est, dit-on, une nourriture très-économique, puisqu'elle ne coûte que la peine de l'aller chercher; mais c'est là un bon marché ruineux, les lapins étant toujours exposés à périr en masse, par suite de l'ignorance ou de la négligence de ceux qui sont chargés de leur distribuer de tels aliments. On croit très-souvent que les lapins sont atteints de maladies contagieuses alors qu'ils ne sont nullement malades dans le vrai sens du mot; ils sont empoisonnés; il ne faut pour cela que quelques feuilles d'une plante vénéneuse qui aura passé inaperçue sous la faucille d'une femme ou d'un enfant chargé de couper l'herbe sauvage et de la donner aux lapins.

L'herbe fraîche d'une bonne prairie naturelle, la pimprenelle,

les diverses espèces de trèfle, la luzerne, la lupuline et tous les fourrages qui peuvent être consommés par les bestiaux, conviennent aux lapins; ils se trouvent aussi très-bien de la consommation de toute espèce de racines fourragères. Dans les pays où le maïs est cultivé, comme il commence à l'être dans nos provinces méridionales, les feuilles de cette plante et les fleurs mâles lorsqu'on les cueille après que la fécondation des épis est opérée, sont pour les lapins une très-bonne nourriture. On ne peut trop recommander de ne jamais leur donner de fourrage frais mouillé, ce qui ne pourrait manquer de leur occasionner des diarrhées mortelles.

Lorsqu'on veut obtenir un bénéfice assuré de l'élève en grand du lapin, et que par conséquent on s'en occupe avec suite, il faut s'astreindre à ne leur donner que peu de nourriture à la fois et à renouveler les distributions cinq ou six fois par jour à des heures toujours les mêmes, avec la plus grande régularité. L'eau, qu'ils doivent toujours avoir à leur disposition, a besoin d'être renouvelée aussi souvent qu'elle est salie, et elle l'est presque immédiatement par ces animaux, excessivement enclins à la turbulence et à la malpropreté, bien que la propreté soit indispensable à leur bien-être. C'est que, pour le lapin, la captivité dans un espace étroit est un état essentiellement contraire à sa nature qui le porte à gambader sans cesse et à être presque toujours en mouvement.

En règle générale, il ne faut pas, même en été, que la plus grande partie de la nourriture du lapin consiste en fourrage frais; un peu de son, d'orge ou d'avoine, et de temps en temps du fourrage sec de trèfle ou de luzerne, lui sont indispensables, le tout distribué, on ne peut trop le recommander, par petites portions et en repas souvent réitérés, non-seulement par économie, pour éviter le gaspillage qui sans cela serait énorme, mais encore par prudence, pour empêcher les lapins d'être exposés à consommer des aliments salis par eux, ou à séjourner dans la malpropreté. Lorsqu'on élève des lapins à proximité d'une grande ville, on peut s'y procurer des substances sans valeur, très-propres à contribuer à la nourriture des lapins; telles sont en été les feuilles des bottes de jeunes carottes, et les feuilles

extérieures des choux et des choux-fleurs. Quant à ce dernier aliment, il n'est pas vrai qu'il donne un goût désagréable à la chair du lapin, comme on le croit généralement depuis que Boileau l'a dit dans un vers que tout le monde a retenu. La saveur forte que contracte souvent la chair du lapin provient du fumier sur lequel il séjourne quand sa demeure manque de propreté. Dans tous les cas, la nourriture fraîche, quelle qu'elle soit, doit être interrompue plusieurs jours avant de tuer les lapins; on ne les doit nourrir que de son, de croûtes de pain ou d'avoine, pendant la dernière semaine de leur existence. L'avoine et le son leur sont distribués dans des sébiles ou de petites auges en bois, toujours par petites portions; les croûtes de pain sec sont le genre d'aliments que les lapins préfèrent à tous les autres.

§ 54. *Engraissement des lapins.* —La meilleure méthode pour bien engraisser les lapins consiste à commencer par les castrer; ils supportent très-bien cette opération, moins douloureuse pour enx que pour beaucoup d'autres quadrupèdes, lorsqu'elle est adroitement pratiquée; au bout d'un mois ou deux après la castration, leur taille est devenue beaucoup plus forte que celle des animaux de même race. Plus leur nourriture est variée, plus rapidement ils engraissent. La nourriture des lapins à l'engrais varie selon le but de l'engraissement; s'il s'agit seulement d'en engraisser quelques-uns et de les rendre aussi parfaits que possible pour la consommation d'un ménage, on ne leur donne que du son, de l'avoine, des croûtes de pain, et de temps en temps, quelques carottes. En huit à dix jours, s'ils ont reçu autant de cette nourriture qu'ils en pouvaient consommer, ils sont aussi gras qu'ils peuvent l'être; mais ce mode d'engraissement n'est pas le plus économique. Lorsqu'on a un grand nombre de lapins à engraisser, castrés ou non, les racines cuites et écrasées, carottes, pommes de terre, betteraves, et une petite quantité de son, forment la base de l'engraissement. On ne prépare cette pâtée qu'au moment où elle va être distribuée, afin qu'elle n'ait pas le temps de contracter de l'acidité. Un peu d'avoine donnée deux fois par jour aux lapins vers la fin de l'engraissement, contribue à le compléter en communiquant à leur chair un bon goût

et une bonne consistance. Le meilleur moment à choisir pour commencer à engraisser les lapins, est celui auquel ils ont atteint tout leur développement; ils y arrivent à un âge variable pour chaque race. Quant aux vieux animaux des deux sexes qui ont servi à la reproduction et qu'on soumet ensuite à l'engraissement, la meilleure saison à choisir est l'entrée de l'hiver, quand les racines fourragères récemment récoltées sont abondantes et douées de toutes leurs propriétés alimentaires.

La chair du lapin contracte très-vite et très-facilement la saveur des plantes aromatiques qu'on lui donne pendant les derniers jours de l'engraissement; celles qu'il préfère et qui contribuent le plus à rendre sa chair parfumée comme celle du lapin sauvage sont la pimprenelle et le céleri, auxquels on peut joindre une petite quantité d'estragon.

§ 55. *Essais de domestication du lièvre.* — Nous complétons les notions qui précèdent sur les animaux de basse-cour, en mettant sous les yeux du lecteur l'exposé de quelques-unes des tentatives faites en France pour la domestication du lièvre. Si ces tentatives, dont aucune n'a encore complétement réussi à notre connaissance, mais qui pourtant ne sont pas entièrement abandonnées, venaient à être couronnées de succès, il est très-probable que le lièvre rendu domestique différerait du lièvre sauvage autant que le lapin domestique diffère du lapin de garenne; ce n'en serait pas moins une précieuse conquête pour nos basses-cours, et cette conquête vaut assurément la peine que l'on persévère à chercher à la réaliser. A la vérité, elle n'est pas encore bien avancée, puisqu'on n'est point parvenu à faire multiplier le lièvre à volonté dans un état d'entière captivité. Pour l'engager à se reproduire au profit de l'homme, il faut toujours lui laisser une demi-liberté.

Les essais les plus considérables qui aient eu lieu à notre connaissance ont été faits à la Cour-Neuve, village des environs de Paris; nous ignorons s'il en a été tenté de semblables en Belgique. A la Cour-Neuve, un enclos de plusieurs hectares, en partie boisé, entouré de murs solides à fondations profondes, avait été garni de toutes les plantes recherchées des lièvres à l'état sauvage. Le sol, d'une fertilité médiocre, était assez léger pour ne

pas retenir l'humidité ; les lièvres, qu'on y lâcha d'abord en petit nombre, y multiplièrent bientôt avec excès. Mais, bien que le propriétaire de l'enclos eût mis à leur disposition dans le bosquet des mangeoires suffisamment garnies de son, d'avoine et d'orge, les lièvres restèrent d'une maigreur déplorable qui rendait leur valeur vénale presque nulle. On essaya, après les avoir pris au panneau, de les engraisser dans les loges d'un clapier à lapins ; cela fut reconnu impossible. Leur sauvagerie, leurs efforts continuels et impuissants pour démolir leur prison et recouvrer leur liberté, ne leur permettaient de manger que quand la faim l'exigeait absolument ; ils mangeaient peu, travaillaient sans cesse, et maigrissaient plutôt que d'engraisser. L'entrepreneur de la garenne artificielle pour les lièvres reconnut d'abord la cause de l'excessive maigreur des lièvres dans leur enclos ; elle ne provenait pas du manque d'aliments puisqu'ils en avaient toujours à discrétion ; elle tenait à leur trop grand nombre sur un espace relativement trop petit, aux querelles continuelles qui en résultaient entre les mâles, au trouble continuel des femelles dans l'élevage de leur famille. On essaya d'y remédier en diminuant le nombre des mâles; mais, tant qu'il en resta deux, ils passèrent leur vie à se battre et à tourmenter les femelles. C'est que, dans l'état sauvage, chaque famille de lièvres est cantonnée sur un territoire qui lui appartient en quelque sorte et que respectent les voisins de même espèce, ce qui ne peut exister dans une garenne artificielle, même de grande étendue, où les lièvres ne peuvent obéir à l'instinct qui les porte à s'éviter réciproquement ; ils sont forcés dans l'enclos de se rencontrer souvent, et chaque rencontre est un combat ; de plus, et par la même cause, ils se livrent beaucoup trop jeunes à la reproduction. L'entrepreneur ne fut pas rebuté par ces difficultés ; il pensa avec raison qu'avant de vouloir faire du lièvre un animal domestique, il fallait commencer par l'apprivoiser. Quelques-uns de ces animaux, enlevés très-jeunes à la mère et élevés à boire du lait de chèvre, devinrent en effet familiers comme des chats ; ils venaient à l'appel de leur maître, allaient et venaient dans la cour, la cuisine et les chambres du rez-de-chaussée, et promettaient une génération de lièvres complétement domes-

tiques. Malheureusement, l'argent manqua à l'entrepreneur pour reprendre ses essais sur cette nouvelle base; il fut forcé de s'arrêter tout court, alors qu'il entrait seulement dans la bonne voie; il n'est pas à notre connaissance que personne ait repris depuis la solution du problème en se basant sur un noyau de lièvres des deux sexes parfaitement apprivoisés avant tout essai de multiplication, non plus dans une garenne forcée, mais dans un clapier convenablement organisé. En Belgique, rien ne serait plus facile que de faire réussir une semblable tentative, et en cas de succès, les débouchés ne manqueraient pas pour les produits.

NOTES.

NOTE A. — SUR LE PRODUIT DES POULES EN OEUFS.

D'après Mme Cora-Millet, qui s'est beaucoup occupée de l'élève des poules pondeuses au point de vue pratique, voici quel serait le maximum de la ponte possible d'une poule de race normande, qu'elle considère comme l'une des meilleures races françaises :

« La plus grosse poule, dit Mme Cora-Millet, ne peut pas couver au delà de 15 œufs, et il serait dans la nature qu'une poule ne dépassât pas ce nombre *par ponte ;* car les poules pondent par séries qu'on nomme *pontes*. Ainsi, elles font une ponte et couvent, si elles ne sont pas détournées par une circonstance quelconque; mais, comme les hommes ont en quelque sorte façonné les animaux domestiques à leur guise, la ponte des poules est augmentée par leur état de domesticité. En prenant une moyenne, on peut admettre que la ponte monte à 35 œufs ; il est des poules exceptionnelles dont la ponte dépasse ce chiffre ; mais aussi, il en est, et beaucoup, qui ne l'atteignent pas. Or, le plus souvent, une poule qui a fait sa ponte ne donne pas d'œufs durant deux mois et demi. Ces deux mois et demi, ajoutés aux cinq à six semaines qu'a demandées la ponte, font

quatre mois de beau temps employés pour obtenir 35 œufs. J'admets que la poule, ayant terminé cette importante besogne et étant bien nourrie, reprend sa ponte, et qu'elle donne encore 35 œufs en six semaines, ce qui pourra bien ne pas arriver, car les secondes pontes ne valent jamais les premières; mais enfin, les six semaines ajoutées encore au temps de la couvée tardive, temps qui pourrait bien se prolonger à cause de la saison, car les poulets d'automne ne viennent pas comme les poulets de printemps, formeront encore un espace de quatre mois qui, joints aux quatre autres, font huit mois. Personne ne peut nier le repos de l'hiver, qui est au moins de quatre mois dans une grande partie de la France. Nous n'avons donc que 70 œufs par poule, et cela, dans les années de grande fécondité. »

Nous avons dû rapporter ces données dues aux observations d'une dame dont les écrits font autorité en pareille matière; nous les croyons cependant fort éloignées de la réalité. Feu M. Dailly, qui fut pendant trente ans maître de poste de Paris et en même temps l'un des praticiens les plus distingués de l'agriculture française, a communiqué il y a quelques années à la Société centrale d'agriculture de France les renseignements suivants sur les produits des poules :

« Trente-six poules et quatre coqs ont consommé dans un an 19 $^1/_2$ hectolitres de petit blé et d'orge, soit, en moyenne, 5 $^1/_2$ litres par jour. Ils ont produit dans l'année :

Janvier.	93	Juillet	396
Février.	261	Août	289
Mars	438	Septembre . .	186
Avril	527	Octobre . . .	72
Mai.	527	Novembre . .	00
Juin	507	Décembre . .	00
		Total.	3,296 œufs.

Soit, par poule, 91 œufs.

Ce résultat est déjà de beaucoup supérieur à celui que constate Mme Cora-Millet, et nous croyons qu'avec les poules de Campine, les meilleures pondeuses qui existent, il peut aisément être dépassé.

Dans l'expérience relatée par M. Dailly, la dépense a été de 190 fr. 50 c. et la recette de 197 fr. 46 c., ce qui ne donne qu'un bénéfice insignifiant, le fumier servant à payer la main-d'œuvre pour les soins à donner aux poules. Mais si, au lieu de petit blé et d'orge, on eût donné aux poules de l'avoine à 6 fr. l'hectolitre, le nombre des œufs et leur prix de vente restant les mêmes, la dépense n'eût été que de 117 fr., donnant un bénéfice de 80 fr. 46 c., soit, par poule, un profit annuel de 2 fr. 23 $^{1}/_{2}$ c. Notons qu'en réalité, la dépense peut être beaucoup moindre; car, rien n'oblige le cultivateur à nourrir les poules pendant le temps où elles ne pondent pas; il ne tient qu'à lui de les vendre à la fin d'octobre et de racheter de bonnes pondeuses de l'année précédente, au commencement de janvier.

NOTE B. — SUR L'IMPORTANCE DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION DES OEUFS.

Les publications officielles relatives au mouvement du commerce extérieur de la France font connaître qu'en 1815, la valeur des œufs exportés n'était que de 1,700,000 francs. En 1816, elle était de 8,800,000 fr.; en 1822, de 55 millions de francs; en 1824, de 99,500,000 fr. Il y eut ensuite un temps d'arrêt, un mouvement rétrograde; l'exportation des œufs redescendit à 55 millions en 1830, pour remonter, en 1834, à 76 millions 800,000 fr. En 1844, où s'arrêtent nos documents officiels, l'exportation des œufs de la France était de 88 millions 200,000 francs. Cette masse d'œufs pesait, à raison de 16 par kilog., 5,213,000 kilog., sur lesquels le fisc a prélevé, pour droit de sortie, 114,000 francs. Sur la totalité de l'exportation des œufs de France, en 1844, 82 millions 500,000 fr. de cette denrée ont été exportés pour l'Angleterre.

La production des œufs dans toute la France, en 1845, était évaluée à 9 milliards 300 millions d'œufs, représentant une valeur de 465 millions.

En admettant que la production des œufs en Belgique suivît la même proportion qu'en France, eu égard à l'étendue du territoire et au chiffre de la population rurale, on trouve que la Bel-

gique produirait 1 milliard 162,500,000 œufs, représentant une valeur de 58 millions 125,000 francs.

NOTE C. — SUR L'ÉLÈVE DES DINDONNEAUX.

Le moment critique pour les dindonneaux, c'est celui où se développe leur *caroncule,* où, selon l'expression consacrée, *ils prennent le rouge.* Ils succombent quelquefois à cette crise dans la proportion des deux tiers. La reine Victoria, qui possède une magnifique basse-cour à côté de la ferme qu'exploite le prince Albert, son mari, a trouvé elle-même le moyen d'éviter ou de diminuer beaucoup les pertes causées par la mortalité qui sévissait régulièrement en juin et juillet sur les habitants de sa basse-cour. Après avoir épuisé toutes les ressources connues, la reine d'Angleterre a eu recours à l'oignon ordinaire, avec sa hampe et sa tunique. Depuis lors, la mortalité des dindonneaux a à peu près cessé.

Un cultivateur de Seine-et-Oise, M. Jourdier, ayant eu connaissance de cette recette pour faciliter aux dindonneaux la crise du rouge, rend compte dans les termes suivants des résultats obtenus, dans une note à ce sujet insérée dans le *Journal d'Agriculture pratique.*

« En ce qui nous concerne, dit M. Jourdier, nous en avons fait l'épreuve à notre entière satisfaction : tous les dindonneaux élevés à notre ferme ont été soumis à cette alimentation composée de pain trempé, d'œufs durs et d'oignons, par parties égales, hachés ensemble; à la fin du premier mois, les œufs peuvent être supprimés. Tous les élèves, *moins un,* ont passé cette période si funeste du rouge sans paraître incommodés.

« Les dindonneaux sont extrêmement friands de cette nourriture. Ils l'attendent avec impatience et la reçoivent avec une joie turbulente; les parties blanches de l'oignon sont les premières mangées, la hampe vient ensuite, et sur la fin du repas, il ne reste que le pain qu'ils finissent aussi par manger, affriandés qu'ils sont par le goût qu'il a contracté par son contact avec l'oignon. »

En Belgique, dans les années où les chaleurs de l'été ne

viennent pas à l'époque habituelle, ce qui n'est pas rare sous notre climat inconstant, les dindonneaux ont plus ou moins de peine à subir la formation des caroncules; la recette due à S. M. la reine Victoria peut, comme on vient de le voir, les aider à supporter cette crise toujours dangereuse.

NOTE D. — SUR UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ÉLEVER DES PERDREAUX A LA CAMPAGNE.

M. Roulleau-Piégu a publié en 1847, dans un journal agricole, la note suivante qui ne nous paraît pas dépourvue d'intérêt, les conseils qu'il y donne étant d'une application aussi facile en Belgique qu'en France. « La culture des prairies artificielles, dit M. Roulleau-Piégu, culture si avantageuse pour multiplier le bétail, est pour les perdrix une cause de destruction. Ces oiseaux font leurs nids dans les prairies, et comme elles sont toujours fauchées avant que l'incubation soit terminée, les perdrix y renoncent et les couvées sont perdues.

« Plusieurs fois, en pareil cas, j'ai fait terminer l'incubation en plaçant les œufs sous des poules, et j'ai essayé d'élever les perdreaux en suivant la méthode usitée dans les faisanderies; mais, l'emploi de cette méthode exigeant des soins peu compatibles avec les embarras d'une exploitation agricole, j'ai toujours échoué dans cette entreprise. Voici un autre moyen que le hasard m'a fait découvrir, et que j'ai employé avec le plus grand succès.

Deux ou trois jours après que les perdreaux sont éclos, temps nécessaire pour qu'ils s'accoutument à suivre la poule, on les porte, avec la poule qui les a couvés, au milieu d'une pièce de blé éloignée de la basse-cour. Uniquement occupée des soins qu'elle prodigue aux jeunes perdreaux!, la poule reste nuit et jour dans les champs, jusqu'à l'époque où les moissonneurs enlèvent les récoltes. Alors, troublée dans sa demeure, elle revient à la basse-cour et y ramène sa couvée.

« S'il arrivait que la poule amenât sa couvée à la basse-cour avant l'époque de la moisson, il faudrait se hâter de la reporter dans les champs; car les poules et les canards déchireraient im-

pitoyablement les jeunes perdreaux ; cet accident n'est plus à craindre lorsqu'ils sont plus âgés.

« Les perdreaux élevés par cette méthode perdent beaucoup de leur naturel sauvage ; à l'aspect de l'homme, ils conservent la même sécurité que la poule ; ils accourent à la voix de la ménagère, se mêlent aux oiseaux de basse-cour, partagent avec eux le grain qu'on leur donne, et rentrent chaque soir au poulailler. »

Nous pensons que, dans les étés humides et pluvieux, ce moyen d'élever les perdreaux a peu de chances de succès ; néanmoins, comme l'élevage de ces couvées précieuses et délicates par la méthode en usage dans les faisanderies, est rarement à la portée des fermiers qui dérangent forcément et involontairement les nids de perdrix, la méthode conseillée par M. Roulleau-Piégu donne pour la propagation de cet excellent gibier des chances qui ne sont point à dédaigner partout où il n'est pas possible d'appliquer un système offrant plus de certitude de succès.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÉLÈVE ET DE L'ENTRETIEN DES VOLAILLES.

PAGES.

Avant-propos. 5

CHAPITRE PREMIER. — DISTRIBUTION DU LOCAL.

§ 1. Notions préliminaires. 7
2. Poulailler de la reine d'Angleterre 8
3. Local pour les poules ; poulailler proprement dit. 10
4. Nids pour couver et pour pondre.. 11
5. Ventilation.. 12
6. Poulailler pour les dindons 13
7. Promenoir et abreuvoir. 14

CHAPITRE II. — ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

§ 8. Choix d'une variété. 16
9. Poule de la Cochinchine. 17
10. » malaise 21
11. » d'Espagne . . . . *ib.*
12. Coq de combat. . . . . *ib.*
13. Poule de Dorking 22
14. » de Surrey . . . . *ib.*
15. » hollandaise qui pond tous les jours . . . 23
16. » de Pologne. *ib.*

PAGES.

§ 17. Poule huppée de Hambourg 24
18. » de Bantam . . . . ib.

CHAPITRE III. — MULTIPLICATION.

§ 19. Volailles de table 26
20. » pondeuses 27
21. Choix des œufs à faire couver 29
22. Incubation naturelle 30
23. » artificielle. 35
24. Soins à donner aux poulets . . . . ib.
25. A quel âge les poulets peuvent-ils être livrés à eux-mêmes? 36

CHAPITRE IV. — VOLAILLES DIVERSES.

Procédés divers d'incubation artificielle 37
§ 26. Le dindon. . . . . ib.
27. Manière d'élever et de nourrir les jeunes dindons. 42
28. Le paon et la pintade, ou poule de Guinée 44
29. L'oie. 45
30. Le canard et le cygne 48
31. Le pigeon 50
32. Procédés divers d'incubation artificielle. 51
33. Principes 52
34. Appareils 53
35. Système Cantelo 54
36. Mère artificielle 55

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES ET DE L'ÉLÈVE DU LAPIN DOMESTIQUE.

CHAPITRE V. — ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES.

§ 37. Motifs qui justifient l'engraissement des volailles. 57
38. Principes de l'engraissement des volailles 59
39. Méthode de la Campine 60
40. Méthode des environs de Paris 62

PAGES.

§ 41. Méthode du Mans et de la Flèche 63
42. Engraissement libre et à l'épinette. 65
43. Engraissement des volailles autres que les précédentes. 66
a. » des pigeonneaux . . . . ib.
b. » des dindons 67
c. » des oies 68
d. » des canards 70
44. Castration des volailles destinées à l'engraissement. ib.

CHAPITRE VI. — FAISANDERIE.

§ 45. Le faisan ; espèces ; métis ; mulets 72
46. Multiplication ; élevage des jeunes faisans. 73
47. La perdrix rouge ; la perdrix grise ; la caille . . . 74

CHAPITRE VII. — LE LAPIN SAUVAGE ET LE LAPIN DOMESTIQUE.

§ 48. Le lapin sauvage ; garennes forcées. 77
49. Races de lapins domestiques 80
50. Choix des reproducteurs. 82
51. Arrangement du local destiné aux lapins . . . . . ib.
52. Multiplication. 83
53. Alimentation des lapins. 85
54. Engraissement des lapins 88
55. Essais de domestication du lièvre 89

NOTES.

Note A. Sur le produit des poules en œufs . . 92
B. Sur l'importance du commerce et de la production des œufs. 94
C. Sur l'élève des dindonneaux 95
D. Sur un moyen simple et facile d'élever des perdreaux à la campagne . . . 96

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

4 ·/

